



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2523
9 décembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Valls, Macron, Fillon, Le Pen... tous candidats pour servir le patronat



Faire entendre les intérêts des travailleurs

Italie

Le référendum,
une claque
pour Renzi

Page 8

Air France

Condamnés pour
avoir défendu
leur emploi

Page 13

La campagne de

Nathalie
Arthaud



Page 16

Hollande renonce, Valls candidat pour la même politique propatronale

Hollande a donc renoncé à se présenter à l'élection présidentielle. Il a commencé par vanter son action. Les travailleurs dressent un tout autre bilan. Il s'était engagé à réduire le chômage; il y a un million de chômeurs en plus. Il avait promis de gouverner pour les jeunes; un quart de ceux qui cherchent un emploi n'en trouvent pas, et bien d'autres vont d'emploi précaire en petit boulot. Il s'était fait élire contre la finance; il l'a servie, en multipliant les cadeaux indécents au patronat. Les seuls regrets qu'il a exprimés portent sur la déchéance de nationalité, non parce que c'est une mesure réactionnaire, mais parce que même son propre camp n'en a pas voulu. Il assume toute sa politique antiouvrière, à commencer par la loi travail. Alors, les travailleurs ne le regretteront pas.

Valls, qui l'a poussé vers la sortie, se lance maintenant, en espérant que, comme dans un scénario usé, le fait de changer de comédien relance l'intérêt du spectacle. Mais la politique de Hollande a été mise en œuvre par Valls lui-même. L'un et l'autre ont toujours été unis par une même loyauté envers la classe capitaliste. On peut en dire autant de l'ex-banquier Macron, qui était leur ministre jusqu'à ce que, il y a trois mois, il quitte le navire pour tenter sa chance. Et de Montebourg, qui a lui aussi gouverné avec eux et a mis en œuvre la même politique propatronale, jusqu'à ce qu'il juge que l'impopularité de Hollande desservait sa carrière.

Valls, Montebourg, Hamon: la primaire du PS s'annonce comme un concours de beauté d'anciens ministres du même gouvernement, pour la même politique.

Hollande s'était fait élire sur la base du discrédit de Sarkozy et Fillon. Aujourd'hui, la droite est remise en selle, pour un programme d'autant plus antiouvrier qu'il s'appuie sur les reculs des années Hollande-Valls. Ces deux-là ont autorisé des accords de compétitivité qui remettent en cause les 35 heures; Fillon veut carrément les supprimer. La loi El Khomri a attaqué le Code du travail; Fillon veut le démanteler. Avec le CICE et le pacte de responsabilité, Hollande et Valls ont fait 41 milliards de cadeaux aux entreprises; Fillon veut en faire autant. Hollande a augmenté la TVA; Fillon veut l'accroître encore plus. Il veut reculer l'âge de la retraite à 65 ans, privatiser en partie l'Assurance-maladie et supprimer l'impôt sur la fortune.

Le Pen, la bourgeoise de Saint-Cloud, espère que le programme de la droite la fera apparaître comme plus « sociale ». Quelle hypocrisie! Sa nièce, Marion Maréchal-Le Pen, expliquait sur BFM que, comme Fillon, le FN voulait la remise en cause des 35 heures, la baisse du coût du travail, supprimer des postes de fonctionnaires et faire 60 milliards d'économies sur les dépenses publiques. Fillon et Le Pen sont en concurrence sur le même terrain réactionnaire. L'un et l'autre s'attaquent aux étrangers et aux musulmans.

Tous deux nous rebattent les oreilles avec la France éternelle, Jeanne d'Arc et le drapeau tricolore, pour mêler des classes sociales que tout oppose.

Le Pen mènerait une politique aussi antiouvrière que Fillon. Il n'est qu'à voir comment elle s'enthousiasme pour Trump, ce milliardaire élu en prétendant défendre les intérêts du peuple et qui s'entoure maintenant de grands banquiers pour gouverner à leur profit.

Lors de l'élection présidentielle, la seule certitude est qu'un serviteur zélé du patronat sera élu pour mettre en œuvre une politique encore plus à droite que celle menée par Hollande. C'est une exigence du grand capital, dans la guerre qu'il mène au monde du travail pour maintenir ses profits.

Face à celui qui mènera la politique patronale, quel qu'il soit, les travailleurs n'auront pas le choix. Pour préserver leurs conditions d'existence, ils devront mener la lutte de classe, avec leurs propres armes, les grèves et les manifestations de masse.

Dans ce scrutin, il faut que les travailleurs expriment cette volonté et mettent en avant une politique qui représente leurs intérêts vitaux. Cela ne changera pas le rapport des forces, car les élections n'ont pas ce pouvoir. Mais cela montrera qu'une partie des travailleurs ont leur propre politique et affirment que celui qui remplacera Hollande les trouvera sur son chemin.

Il faudra profiter de ces élections pour exprimer le rejet du PS, de la droite et du FN, en votant pour la candidate de Lutte ouvrière, Nathalie Arthaud. Ce sera la seule possibilité pour les travailleurs de faire un vote conscient, lucide, pour défendre les intérêts de leur classe et faire entendre leur camp.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE			
Le bilan de Hollande	4	Le référendum, une claque pour Renzi	8	Circulation parisienne : encore des pastilles à abattre	11
Montebourg : l'ex-ministre qui se veut dissident	4	Corée du Sud : manifestations contre un régime aux relents de dictature	8	Mairie de Reims : nouvelle mobilisation	12
La campagne du FN : tous pourris... sauf le capitalisme	5	Autriche : élections et danger d'extrême droite	9	Saint-Denis : la municipalité PCF s'en prend aux communaux	12
Licenciements : le patronat en veut toujours plus	5	États-Unis : des soins pour Mumia Abu-Jamal!	9	Seita - Riom : 239 travailleurs sur le carreau	12
Compte pénibilité : pas si pénible pour les employeurs	5	Massacre de Thiaroye	10	Meeting : les sans-papiers debout!	12
Marisol Touraine : il n'est pire sourd...	6	Martinique : la Collectivité territoriale taxe la population	10	Air France : un plan qui ne passe pas	13
Droit à l'IVG	6	FootballLeaks : carton rouge	10	Condamnés pour avoir défendu leur emploi	13
Complémentaires santé	6	Migrants : les damnés de la Terre	10	Cliniques de Tarbes : cinquième semaine de grève	14
Fondations : générosité populaire, combines bourgeoises	6	États-Unis : Trump gouvernera avec les banquiers et les spéculateurs	16	CHRU de Besançon : un procès amiante au goût amer	14
Retraites : plus courtes, plus misérables	7	ENTREPRISES		Travailleurs handicapés : patrons licenciés, gouvernement complice	14
Rapport de l'OCDE : haro sur les retraités	7	McSynco : en grève pour l'embauche et les salaires	11	Université de Grenoble : mobilisés contre l'austérité	15
Éducation : de mal en PISA	7	Technocentre - Renault : un travailleur décédé après un entretien	11	Médiathèque de Saint-Etienne : non au travail du dimanche	15
Évasion fiscale : les exploits de Seillière	7	Starplast - Limoges : non aux licenciements!	11	Sur le blog de Nathalie Arthaud	16
				Réunions publiques avec Nathalie Arthaud	16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Approche des primaires : Valls se souvient qu'il est de gauche

Lundi 5 décembre Valls a annoncé, ou plutôt confirmé, qu'il était candidat à la primaire du PS et à la présidence de la République. Il a tenu un discours de campagne dans lequel il se présente à la fois comme un homme ayant le profil du poste et comme celui qui, capable de rassembler la gauche, sera le seul à même de défendre les classes populaires des attaques de Fillon et Le Pen.

Pour ce qui concerne l'aptitude à être président, c'est-à-dire chargé d'affaires des grandes fortunes du pays, son passé parle en effet pour lui. Politicien, ministre puis Premier ministre, Valls n'a jamais fait défaut au grand capital.

En campagne, Valls a commencé à parler des travailleurs, de la défense de leurs droits et de leur dignité. Il le fait en visant ces millions d'électeurs qui sont à juste titre révoltés par Le Pen et qui rejettent le programme de Fillon, longue liste d'attaques antiouvrières. Le programme de la droite contre les retraites, contre les assurances sociales, pour l'augmentation du temps de travail, pour la

baisse du salaire, est tel que, malgré le souvenir des attaques menées par Valls, ce dernier tentera de se poser en protecteur des petites gens, jouant la comédie droite contre gauche.

Ce changement complet de rôle, d'un Valls envoyant les CRS sur les manifestations ouvrières en un Valls prétendant défendre les droits des travailleurs, montre combien les élections sont un théâtre où les rôles sont écrits depuis longtemps et où seuls changent les acteurs. La droite et la gauche ont permuté au gouvernement, appliquant toujours la même politique propatronale. Qu'importe, Fillon reprend le personnage du Bourreau

de Béthune, Valls celui de l'Ange blanc, et le match peut se rejouer, tout au plus l'un des deux risque-t-il d'être remplacé au pied levé par l'Étrangleuse de Saint-Cloud.

Peu de travailleurs voteront pour Valls en croyant à ce qu'il dit. Quelques-uns voteront pour ce qu'ils ont cru entendre, d'autres voteront pour lui contre Fillon

et Le Pen, mais tous ceux-là voteront en pensant que ce vote peut influencer sur leur sort. Valls ne peut en effet passer pour un rempart qu'auprès de ceux qui croient à la force des bulletins de vote.

Cette illusion-là, propagée par tous les politiciens, de Mélenchon à Le Pen, inculquée aux travailleurs des générations

durant par le PS puis par le PCF, conduit logiquement à voter pour ce qui leur semble le « moins pire » : pour Valls demain, et peut-être pour Fillon après-demain. Les travailleurs ne pourront s'en défaire qu'en reprenant confiance dans leurs propres forces et dans les moyens de la lutte de classe.

Paul Galois



Le bal des ex-ministres

Valls s'est déclaré candidat à la primaire du Parti socialiste, une fois Hollande écarté. Et, pour ce faire, il a organisé une mise en scène destinée à annoncer son retour parmi le « peuple de gauche ».

Ses concurrents dans la primaire à gauche n'ont évidemment pas manqué de pointer le tour de passe-passe, Montebourg relevant que Valls avait fait un discours d'opposition à la politique qu'il avait menée en tant que Premier ministre.

Mais, sur ce plan,

Montebourg ou Hamon, principaux adversaires de Valls dans la course pour devenir le candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle, ne sont pas plus crédibles pour se prétendre du côté des travailleurs. Ils ont quitté le navire Hollande plus tôt, mais non sans avoir été solidaires

des mesures antiouvrières imposées sous Ayrault puis Valls lui-même.

Après la primaire à droite, c'est autour de celle de la gauche d'occuper la scène médiatique. Au cours de ce spectacle, les travailleurs entendront peut-être de beaux discours « de gauche », destinés à faire oublier que les principaux candidats se sont tous compromis dans une politique antiouvrière.

Boris Savin

Cazeneuve à la rescousse

Le 6 décembre, après la démission de Valls pour cause d'ambition présidentielle, Hollande a nommé Cazeneuve pour le remplacer à Matignon.

Bien malin qui pourrait distinguer les deux hommes. Tous deux ex-premiers flics de France, Valls et Cazeneuve ont montré la même haine et la même arrogance contre les grévistes et les manifestants pendant le mouvement contre la loi travail. Ensemble, ils ont traqué les migrants,

réinstallant des contrôles aux frontières, démantelant la « jungle » de Calais sans offrir de solutions pérennes à ces femmes et ces hommes aujourd'hui dispersés dans divers centres d'accueil, ou plutôt de tri. Après les attentats, ils ont usé de la même démagogie sécuritaire, semant le poison de la xénophobie avec le projet sur la déchéance de nationalité. Ensemble, ils ont mis en œuvre puis prolongé l'état d'urgence.

Durs avec les travailleurs, les pauvres ou les migrants, souples et

généreux avec les patrons et les riches, Cazeneuve, Valls ou Hollande portent le même bilan. C'est celui d'un gouvernement antiouvrier. Hollande, vomi par les classes populaires, en a tiré les conséquences en renonçant à se représenter. Valls, qui l'a poussé vers la sortie, espère qu'en changeant le premier rôle la mauvaise série pourra rebondir. Cazeneuve vient à la rescousse, car il faut bien quelqu'un pour jouer les doublures dans les dernières représentations.

Xavier Lachau

Macron : au pays du showbiz

En déplacement à New York le 4 décembre, Emmanuel Macron a posé, comme d'autres, au candidat anti-système. Il s'est plaint que « l'establishment ait essayé de le tuer » par jalousie envers sa réussite, car selon lui « il y a deux tabous en France : on n'a pas le droit d'échouer, mais on n'a pas le droit de trop bien réussir non plus. C'est terrible. » On devine la souffrance de cet énarque, déjà ancien banquier d'affaires et ancien ministre à 38 ans...

S'adressant aux étudiants de l'université de Columbia, il a fait acte de contrition : « Depuis 2008, nous avons échoué à

réglementer le capitalisme. Nous n'avons rien fait contre cette tendance selon laquelle le surcroît de croissance se double d'un surcroît d'inégalités », avant de s'en prendre verbalement, comme d'autres également, à la finance. Puis, une fois passé le temps des discours de campagne, Macron s'en est allé à un cocktail organisé pour que de riches Français installés à New York financent sa campagne

Pour tenter de vendre ses vieilles salades dans un emballage vaguement neuf, Macron a dû traverser l'Atlantique.

Lucien Détroit

Cercle Léon Trotsky

Soixante ans après les indépendances, l'Afrique sous le joug de l'impérialisme

Vendredi 27 janvier 2017 à 20h30

Docks de Paris Eurosite, avenue des Magasins-Général, Bâtiment 282
Métro: Front-Populaire (ligne 12)

Le bilan de Hollande : très bon pour le patronat

Toujours sous prétexte de lutter contre le chômage, Hollande et les gouvernements Ayrault puis Valls ont multiplié les cadeaux au patronat. Hollande lui a offert des lois taillées sur mesure pour faciliter la flexibilité et la précarité.

Ainsi, l'Accord national interprofessionnel (Ani), voté sous Ayrault, permet de déplacer plus facilement les travailleurs, légalisant le chantage «tu déménages ou c'est la porte»; il permet de supprimer des RTT et de baisser les salaires pour les embauchés. La loi Rebsamen, en s'attaquant aux représentants

des travailleurs dans les entreprises, fait aussi reculer les droits de tous. La loi Macron, adoptée sous Valls cette fois, restreint les droits des travailleurs licenciés et banalise le travail du dimanche. Et bien sûr, la loi travail a été imposée. Son objectif central est de remplacer les protections collectives des travailleurs

par des accords à la carte, entreprise par entreprise, voire salarié par salarié, ce qui met bien sûr le patron en position d'imposer ce qu'il veut.

Sous Hollande, les gouvernements ont aussi arrosé les entreprises à coups de milliards, là encore sous prétexte d'embaucher.

Le crédit impôt compétitivité emploi a rapporté aux patrons 20 milliards d'euros par an, sans aucune embauche à la clef. Pour baisser les cotisations patronales, le Pacte

de responsabilité, avec ses 30 milliards de cadeaux au patronat, a été décidé, compensé entre autres par une augmentation de la TVA.

À la veille de l'élection présidentielle de 2012, Hollande avait annoncé que son ennemi était la finance. Bien sûr, ces paroles pesaient moins que le papier sur lequel elles étaient écrites mais, au terme de ces cinq années à la présidence de la République, on peut dire que Hollande a été le meilleur ami du patronat.

Le chômage, quant à lui, a touché un million de personnes en plus depuis 2012 et la misère a encore progressé en 2015, avec 14,3% de la population, 8,8 millions de personnes, qui vivent avec moins de 1 008 euros par mois, le seuil officiel de pauvreté.

Mais, en bon serviteur des intérêts de la bourgeoisie, Hollande ne regrette rien de ce bilan catastrophique pour les travailleurs.

Boris Savin



FRANCOIS MORI / AP

Champion de l'impérialisme

Dans son discours annonçant qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession en 2017, Hollande s'est félicité d'avoir engagé l'armée française « au Mali, en Centrafrique, en Irak, en Syrie, pour défendre nos valeurs et pour combattre le terrorisme islamiste ».

Les interventions françaises en Afrique ont surtout pour objectif de défendre les intérêts des capitalistes français, comme Areva, qui exploite des mines d'uranium au nord du Mali, ou encore Bolloré, qui contrôle le transport maritime ouest-africain. Mais elles n'ont pas fait disparaître les milices islamistes qui contrôlent toujours une partie du Mali et de la Centrafrique. La population, elle, subit à la fois

les régimes dictatoriaux soutenus par la France, et le racket et la violence de ces milices.

En Irak, les interventions impérialistes ont créé un chaos que la population subit depuis plus de dix ans et ont permis aux islamistes comme à d'autres groupes de prospérer et de se tailler des fiefs grâce à la dislocation du pays. Quant à la Syrie, les opérations prétendument ciblées contre Daech ne font qu'aggraver

la situation dans ce pays en guerre depuis plus de cinq ans. Après avoir financé des milices islamistes contre Bachar al-Assad, la France comme les États-Unis cherchent aujourd'hui à s'en débarrasser à coups de bombes, dont les principales victimes sont les civils qui n'ont pas réussi à fuir.

Le bilan de Hollande, c'est une multiplication des terrains d'intervention de l'armée française, qui contribuent non à lutter contre le terrorisme, mais à transformer une partie du monde en champ de ruines.

Claire Dunois

Montebourg : l'ex-ministre qui se veut dissident

Arnaud Montebourg se fait actuellement retailer un costume d'homme neuf, alors qu'il fut un des principaux ministres des gouvernements Hollande-Ayrault, puis Hollande-Valls, de mai 2012 à août 2014, et que son made in France ressemble à s'y méprendre à celui de Le Pen.

Son soutien à Hollande, qu'il considérait comme le meilleur rassembleur des socialistes pour l'élection présidentielle de 2012, avait valu à Montebourg de devenir ministre. Alors, quand il prétend que, s'il avait été parlementaire lors du vote de la loi travail, il ne l'aurait pas approuvée, il y a de quoi sourire.

En tant que ministre du Redressement productif pendant plus de deux ans, de 2012 à 2014, Montebourg a participé directement à des lois tout aussi néfastes, même si elles passèrent sans réaction d'envergure du fait de la passivité des confédérations syndicales. Ce fut le cas, dès juin 2013, de la loi sur la sécurisation de l'emploi qui entérina l'Accord

national interprofessionnel (ANI) signé six mois plus tôt. Les travailleurs de PSA Aulnay, d'ArcelorMittal et tous ceux licenciés à l'époque avaient déjà pu constater dans quel camp était le gouvernement, à commencer par Hollande et Montebourg qui étaient venus leur rendre visite.

Quand Valls succéda à Ayrault en avril 2014, Montebourg resta ministre avec des attributions élargies. C'est lui qui prépara une loi sur la croissance et le pouvoir d'achat qui devint, avec quelques retouches, la loi Macron pour la croissance et l'activité après, que celui-ci lui eut succédé en août de la même année.

Peu avant son départ du gouvernement, Montebourg s'était plaint de

l'ingratitude du patronat: «*Nous sommes en train de voter, au prix de difficultés politiques, des baisses de prélèvements sur les entreprises, et c'est à ce moment-là que les entrepreneurs disent: ce n'est pas assez. Je ne comprends pas.*» Autant le patronat aurait des raisons de remercier Montebourg – mais ce n'est pas dans ses habitudes de remercier un serviteur –, autant les travailleurs n'en ont aucune.

D'autant que Montebourg prétend jouer sa petite musique personnelle, celle du protectionnisme. Il propage ainsi l'illusion que la fermeture des frontières protégerait les travailleurs et serait une bonne chose. Or, elle ne protégerait que les profits des entreprises françaises. Elle n'empêcherait en rien les attaques des patrons français contre les travailleurs et même leur lierait les mains en leur faisant croire qu'ils ont des intérêts communs avec leurs

adversaires.

Les travailleurs ont tout intérêt à se fier à leurs propres forces, plutôt qu'à

ceux qui leur présentent les travailleurs étrangers comme des ennemis.

Jean Sanday

Super Montebourg

(En hommage à Gotlib)



La campagne du FN : tous pourris... sauf le capitalisme

Commentant la nouvelle de la candidature de Valls à la primaire, Florian Philippot, le vice-président du Front national, a dénoncé son « bilan épouvantable ». Les représentants du Front national se sont succédé pour attaquer Valls et Fillon sur le même axe : ce ne sont pas des hommes neufs, tous ont été au pouvoir.

Le directeur de campagne de Marine Le Pen, Rachline, a rappelé le lien de Fillon avec Sarkozy et sa présence comme Premier ministre dans le gouvernement de ce dernier, et dénonce celui qui veut augmenter la TVA, « l'impôt le plus injuste », qui veut en un mot « donner encore plus

à ceux qui ont tout ». Marine Le Pen voudrait donc s'appuyer sur la colère populaire contre ces politiciens qui n'ont fait qu'aggraver la situation, en mettant en avant le fait que tous ont gouverné... mais pas elle.

Mais ce dont le FN accuse Fillon ou Valls, ce n'est certes pas leur soumission

aux intérêts des capitalistes, mais à ceux « de Bruxelles et de Berlin ». Dans un communiqué de presse datant du 5 décembre, Marine Le Pen, se félicitant du non au référendum italien, concluait : « Ce non, après le référendum grec, après le Brexit, ajoute un peuple nouveau à la liste de ceux qui souhaitent tourner le dos aux politiques européennes absurdes plongeant le continent dans la misère. » Mais ni les travailleurs grecs ni les travailleurs britanniques n'ont vu leur sort changer en quoi que ce soit

après ces référendums. Et le sort des travailleurs italiens ne changera pas non plus. Simplement, désigner l'Europe et Merkel comme responsables de la crise permet d'épargner dans ses critiques les seuls vrais responsables du chômage et des bas salaires, à savoir les patrons des grandes entreprises et des banques, ceux qui ont le pouvoir sur l'économie.

Marine Le Pen peut critiquer les licenciements, comme elle l'a fait dans le cas d'Alstom. Mais elle ne parle jamais de faire payer

les actionnaires, de prendre ce qu'il faut sur les profits et les fortunes privées pour maintenir les emplois. Et pour cause ! Interrogé sur RMC le 5 décembre dernier, le directeur de campagne du FN l'a déclaré : « Il n'est pas question de s'attaquer aux entreprises. »

Et chacun sait que, pour tous les politiciens, « entreprises » désigne les patrons, les propriétaires, les riches. Ces riches dont font partie les Le Pen et qu'ils font profession de défendre.

Aline Rétesse

Licenciements : le patronat en veut toujours plus

Depuis le 1^{er} décembre est entrée en application la mesure de la loi travail facilitant les licenciements économiques.

Même si les patrons avaient déjà bien des facilités légales pour réduire les effectifs dans leurs entreprises, il leur fallait cependant respecter certaines formes, sous peine de se voir attaquer aux Prud'hommes. Maintenant, il suffit qu'une entreprise affiche une baisse d'activité ou de chiffre d'affaires, ou encore une dégradation de trésorerie, pour que les licenciements économiques ne soient plus contestables. Ce qui ne veut pas dire que l'entreprise soit déficitaire pour autant, il lui suffit juste de faire un peu moins de bénéfices. La durée de ces prétendues difficultés varie, d'un trimestre pour les entreprises de moins

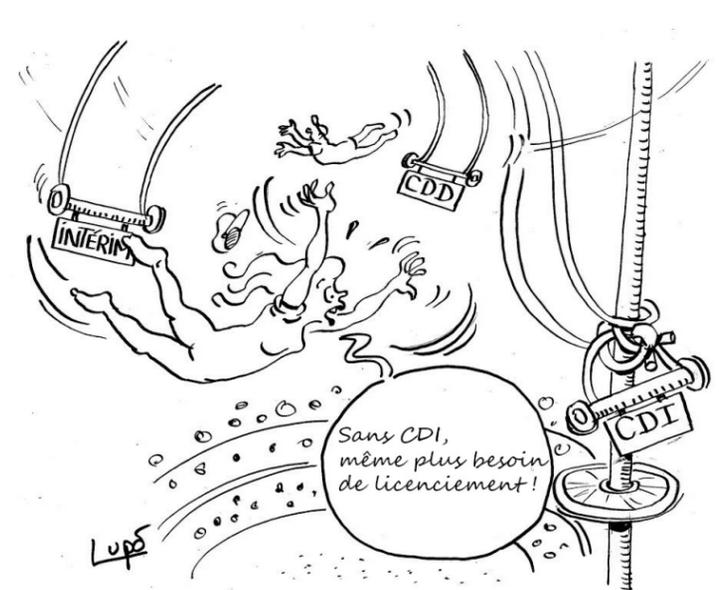
de onze salariés à quatre trimestres consécutifs pour celles en comptant plus de 300. Autrement dit, plus l'entreprise est petite et moins le travailleur est protégé, en plus du fait qu'il est déjà bien souvent isolé face à son patron.

Le prétexte invoqué par le patronat pour avoir le droit de licencier sans presque aucune entrave est que cela lui permettra d'embaucher ! « Toute dramatisation de la rupture est favorable à l'emploi », a déclaré un responsable de la CGPME, le syndicat patronal des petites entreprises. Qui peut croire à de telles fadaïses ? Certainement pas le travailleur licencié, qui sait qu'il n'a

qu'une chance infime de retrouver un emploi aux conditions similaires, et dont les seules perspectives sont un travail précaire accompagné de la chute de son niveau de vie.

Mais cela ne suffit pas encore aux patrons, ils en veulent toujours plus. Le Medef réclame ainsi que les difficultés économiques soient évaluées sur un plan national et non plus mondial. On pourrait alors voir une multinationale faisant des centaines de millions de bénéfices afficher pendant une année un bilan négatif en France (et quelques traficotages comptables suffisent pour arriver à ce résultat) pour avoir le droit de licencier sans entrave légale.

Ce gouvernement de gauche a largement fait la preuve qu'il ne vaut pas



mieux que le précédent et que son principal souci est de servir la soupe au patronat. Mais ce n'est pas une nouveauté, c'est le rôle de tout gouvernement de la bourgeoisie, quelle que soit

l'étiquette qu'il affiche, que de protéger les affaires de sa classe sociale, en faisant payer aux travailleurs une crise dont ils ne sont pas responsables.

Marianne Lamiral

Compte pénibilité : pas si pénible pour les employeurs



Selon un rapport de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (Cnav), un peu plus de 500 000 comptes pénibilité ont été ouverts en 2015, ce qui représente seulement 2,2 % des salariés cotisant à cette caisse.

En 2014, alors qu'il imposait l'allongement de la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein, le gouvernement présentait la création du compte pénibilité comme une mesure de justice pour les travailleurs. Il devait permettre à ceux dont les employeurs déclaraient des conditions de travail « pénibles » de cumuler des points donnant droit à des formations ou à quelques trimestres de cotisation en moins pour pouvoir partir à la retraite.

Toujours aux petits soins avec le patronat, le

gouvernement avait prévu une entrée en vigueur progressive des critères de pénibilité, eux-mêmes déjà très limités : en 2015, seuls quatre des dix critères étaient pris en compte. Mais en plus, pour cette première année d'existence, moins de 2 % des entreprises ont ouvert des comptes pour leurs salariés. Les déclarations sont quasiment inexistantes dans les petites entreprises. À croire que le travail pénible n'existe pas en France !

Le patronat rechigne ainsi à mettre en œuvre

une mesure pourtant extrêmement modérée et qui ne lui coûterait pas grand-chose. Une partie des patrons espèrent peut-être aussi que la mesure sera abrogée par le prochain gouvernement et, en attendant, se dispensent d'appliquer la loi.

Quant au gouvernement, il ne se donne évidemment pas les moyens d'appliquer ce dispositif, dont il n'a pourtant cessé de vanter les mérites. L'allongement de la durée de cotisation pour tous, lui, est bien entré en vigueur sans tarder.

Dur avec les travailleurs, conciliant avec les patrons : du début à la fin du quinquennat, la ligne de conduite du gouvernement Hollande n'aura pas dévié.

Claire Dunois

Marisol Touraine : il n'est pire sourd...

Lundi 5 décembre, la ministre de la Santé a réuni les organisations des professionnels de santé pour leur présenter sa stratégie d'amélioration de la qualité de vie au travail, affirmant que sa priorité politique est désormais de « prendre soin de ceux qui nous soignent ».

C'est que l'épuisement des personnels de l'hôpital n'est plus ignoré de personne. Le 8 novembre dernier, les travailleurs de la santé étaient dans la rue pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et les restrictions budgétaires. Banderoles, pancartes, slogans et chansons appelaient à une augmentation des moyens financiers pour investir dans les structures, pour embaucher, pour augmenter les salaires.

Un mois plus tard, en réponse, la ministre annonce qu'elle propose « un

observatoire des risques psychosociaux des personnels (...), une détection des personnels en situation de fragilité psychosociale (...), une aide médicale, psychologique et sociale pour chaque personne. » Elle poursuit en appelant à « systématiser les réunions de service et les entretiens individuels annuels, à donner davantage de temps à l'écoute, à redonner de la stabilité et de la visibilité en matière de plannings ».

L'hôpital public succombe sous l'effet des restrictions budgétaires imposées depuis des dizaines

d'années par tous les gouvernements qui se sont succédé. Pour pallier cette détérioration dramatique, une ministre, dite de la Santé et qui s'affirme socialiste, propose une enveloppe de 30 millions d'euros (sur trois ans !) pour... mettre en place un observatoire des risques psychosociaux et des observateurs pour aller avec !

Une surdité qui n'a d'égal que le mépris de ces gouvernants envers les travailleurs.

Sophie Gargan



Complémentaires-santé : les sociétés d'assurance empochent

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de janvier 2016 qui a rendu obligatoires les complémentaires-santé pour tous les salariés, le niveau des remboursements a baissé, comme le démontre une étude faite par le courtier en assurances Mercer, sur la base des actes médicaux du 1,6 million de salariés qu'il assure.

Ce qui reste à la charge des assurés, après remboursement par la Sécurité sociale et les assurances complémentaires, a augmenté considérablement. Pour les soins hospitaliers,

les remboursements complémentaires ont baissé de 53% entre 2015 et 2016, passant en moyenne de 86,8 euros à 40,8 euros. La baisse est de 10% pour les consultations chez un spécialiste et de 5% pour celles chez un généraliste. Face à cette situation, l'enquête indique que de plus en plus de salariés -60% en ce qui concerne les salariés assurés auprès de Mercer- sont contraints de souscrire des assurances supplémentaires, ce qui est tout bénéfique pour les assureurs.

Le marché des complé-

mentaires santé est considérable, estimé à 33 milliards d'euros par an avant la loi de janvier 2016. Depuis cette date, les assureurs privés ont vu encore leur marché se développer, un vrai pactole sur le dos des assurés.

La santé à deux vitesses est depuis longtemps une réalité, fruit des politiques de casse de tous les gouvernements. Elle a franchi un degré de plus avec les complémentaires obligatoires de la ministre socialiste de la Santé.

Cédric Duval

Droit à l'IVG : entre réacs et hypocrites

Mercredi 30 novembre, l'Assemblée nationale a voté une loi condamnant des sites Internet qui font de la désinformation sur l'avortement pour s'y opposer. Les contrevenants encourent jusqu'à deux ans de prison et trente mille euros d'amende.

Ces sites aux noms presque officiels comme Ivg.net ou avortement.net prétendent apporter une écoute ou un accompagnement à l'avortement. En fait, lorsqu'une femme appelle, croyant avoir affaire à un site comparable au Planning familial, elle trouve au bout du fil quelqu'un qui tente de la dissuader d'avorter, à l'aide d'arguments spécieux, évoquant un enfant au lieu d'un embryon, parlant du taux de suicide des femmes après avortement, etc. Certains sites vont même jusqu'à harceler les femmes qui ont eu le malheur de laisser leur numéro de téléphone.

Avant le vote de cette loi, une partie de la droite et de l'extrême droite et tous les opposants à l'IVG se sont déchaînés, au nom de la défense de la liberté d'expression. Le président de la Conférence des évêques de France, dans une lettre à Hollande, évoque « une atteinte très grave aux principes de la démocratie ». S'avancer masqué, proférer

des mensonges, pour ces religieux bien jésuites, c'est défendre la démocratie !

Les arguments de tous ces réactionnaires ont de quoi faire bondir mais de son côté, cette loi du gouvernement à six mois des élections constitue une opération politique bien dérisoire. Le droit à l'avortement est bien plus menacé aujourd'hui par la fermeture de certains plannings familiaux, minés par la baisse des subventions des collectivités, ou par la fermeture des centres IVG, que par la propagande des intégristes catholiques. Aujourd'hui, près de 5 000 femmes par an sont contraintes d'aller avorter à l'étranger parce que les délais d'attente sont trop longs. En dix ans, 180 centres IVG ont fermé.

Si le gouvernement voulait vraiment garantir le droit à l'avortement, il devrait commencer par ouvrir de nouveaux centres et permettre à ceux qui existent de fonctionner.

Aline Urbain

Fondations : générosité populaire, combines bourgeoises

En cette fin d'année, outre le Téléthon qui a occupé les écrans et les rues les 3 et 4 décembre, d'autres collectes ont lieu.

Par la poste, par Internet, dans la rue, dans les médias des organisations de secours, de recherche, de protection de la faune, de la flore, des sauveteurs de trésors artistiques, des laboratoires de recherches, des établissements d'enseignement, de mystérieuses fondations reconnues d'utilité publique, des associations culturelles, culturelles et même des hôpitaux sollicitent la générosité des populations.

Les organisations caritatives se trouvent en concurrence, au point que l'une d'entre elles fait campagne en disant : ne choisissez pas une cause au détriment des autres, notre organisation reverse à toutes... Toutes causes confondues, 4,5 milliards sont ainsi collectés.

Mais cette générosité a de multiples visages et de multiples usages. Il y a bien sûr celle des petites gens, versant traditionnellement au Secours populaire, au Téléthon, aux Restos du cœur, pour aider les victimes d'un tremblement de terre, etc. Ceux-là ont l'impression justifiée qu'ils suppléent les carences de l'État. Les pouvoirs publics réduisant toujours plus les fonds consacrés à la solidarité, voire à la recherche médicale, associations et laboratoires font appel à la population, qui répond volontiers. On le constate chaque année avec le Téléthon ou avec les collectes alimentaires faites dans les grands magasins.

Il y a aussi les petites combines des nantis. Pour

inciter les gens à être plus généreux, Coluche avait suggéré qu'une partie des dons puisse être déduite de l'impôt sur le revenu, ce qui fut fait en 1989. Cela n'a rien changé pour la moitié de la population trop pauvre pour payer cet impôt. Mais cela a incité quelques petits malins à développer une activité de levée de fonds.

Il y a encore, bien plus haut dans l'échelle des fortunes, les fastueux dons de grands capitalistes qui créent leur propre fondation. Ceux-là, à coups de milliards soustraits au fisc, se payent musées, collections, grands artistes. Ils parviennent même à recevoir des fonds publics, à afficher leur marque dans tous les médias et à faire de leur prétendue générosité leur meilleure publicité, tout en récupérant au centuple en argent public leur malheureuse obole privée.

Paul Galois

Retraites : plus courtes, plus misérables

Fillon fait campagne sur le recul de l'âge de la retraite, menaçant de s'attaquer aux travailleurs et aux chômeurs, qui devront cotiser plus longtemps, pour toucher des pensions qui seront encore amputées du fait du taux de chômage important parmi les seniors.

Mais, avant même que Fillon ait l'occasion de mettre ses intentions en pratique, les mesures appliquées aux retraites depuis 1993 par les gouvernements successifs ont déjà eu des effets négatifs, en particulier sur celles des travailleurs les plus pauvres, ou qui ont été longtemps contraints au chômage.

Une étude récente de la Drees, émanation ministérielle chargée d'études et de statistiques en matière économique et sociale, montre à ce sujet que, à la suite des réformes Fillon de 2010 et PS de 2014-2015, la situation des retraités s'est détériorée. Malgré les arguments sur l'allongement de la durée moyenne de la vie et le raisonnement pervers qui voulait partager cet hypothétique gain entre le travail et la retraite, les statistiques sont là. Elles montrent qu'à terme les modifications engagées réduiront en moyenne de deux ans la durée de vie à la retraite pour la génération née en 1950 et les suivantes.

À la réforme Fillon de 2010, faisant passer de 60

à 62 ans l'âge de départ, et de 65 à 67 ans l'âge de la retraite à taux plein, se sont ajoutés les accords Agirc-Arrco de 2011 à 2015 et, en 2014, l'allongement de la durée requise pour le taux plein. Cela a fait diminuer le montant moyen des pensions, ainsi que les sommes cumulées pendant toute la durée de la retraite. Cette baisse est de plus de 6 % pour les retraités modestes, et de 3,5 % tout de même pour ceux qui ont des pensions plus élevées.

Ces réformes successives pénalisent des générations de travailleurs retraités. Toutes sortes de prétextes ont servi à les enrober, depuis l'égalisation des divers régimes au mythe du sauvetage du système de retraite.

Tout cela est un moyen de plus pour faire payer à la classe ouvrière le maintien des profits capitalistes malgré la crise économique, puisque l'ensemble de l'opération se résume à une diminution de la part des salariés, actifs et retraités, dans la richesse produite.

Viviane Lafont



Manifestation de retraités à Nancy en septembre 2016.

OCDE : haro sur les retraités

Un rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) intitulé *Panorama des pensions 2016* réclame que les régimes de retraite du public et du privé soient alignés. L'OCDE dénonce aussi l'existence des régimes spéciaux de retraite, notamment en France à la SNCF ou à la RATP.

Sur les 35 pays membres de l'OCDE, seuls quatre, la Belgique, l'Allemagne, la Corée du Sud et la France, maintiennent des régimes de retraite différents, ce qui serait une anomalie en termes d'équité. Et bien sûr, pour être équitable, l'OCDE appelle les gouvernements à des réformes qui recouvrent toujours la casse des retraites et l'alignement vers le bas, avec un âge de départ à la retraite

reculé et des montants des retraites abaissés.

À chacune de ces réformes, on a eu droit au déluge de mensonges sur les privilèges des fonctionnaires ou des travailleurs de la SNCF et de la RATP bénéficiant encore de régimes spéciaux. Le rapport de l'OCDE n'y manque pas, affirmant que, dans la moitié des 35 pays, les salariés du public touchent des retraites dont le montant est

de 20 % supérieur à celles du secteur privé.

Fillon se fait aujourd'hui le champion des mesures préconisées par l'OCDE. Mais les salariés et les retraités savent quoi penser de ce genre d'études mensongères. Et un Fillon président proposant l'alignement des retraites du public sur le privé pourrait revivre ce qu'a vécu Juppé, le Premier ministre qui en 1995, en s'attaquant aux régimes spéciaux, avait mis le feu aux poudres, entraînant une grève qui a bloqué le pays et l'a obligé à retirer piteusement son projet.

Cédric Duval

Éducation : de mal en PISA

Tous les trois ans, le Programme international de suivi des acquis des élèves (PISA) compare les connaissances des élèves de quinze ans dans 72 pays. Celui de 2016 vient d'être publié.

Ce palmarès est à chaque fois utilisé par les responsables politiques, dans une stupide logique de concurrence entre systèmes éducatifs. L'important n'est pourtant pas que la France y figure ou non derrière un autre pays, mais que toute une partie des élèves, ceux des quartiers populaires, n'arrivent pas à maîtriser des notions élémentaires. C'est ce que confirme le classement. « Près de 40 % des élèves issus de milieux défavorisés sont en difficulté », déclarent ses auteurs.

Les gouvernements mis en place par Chirac, Sarkozy et Hollande se partagent la responsabilité de cet échec. Les élèves testés sont entrés en cours préparatoire vers 2006. Ils ont

eu des ministres de l'Éducation nationale de droite, puis de gauche. Chacun y a été de ses petites réformes quand il était au pouvoir, et de ses critiques une fois dans l'opposition. Mais la situation n'a pas évolué dans le bon sens, et pour cause. L'élément essentiel qui conditionne toute pédagogie, le nombre d'enseignants présents en face des élèves, ne s'est pas amélioré.

Sarkozy avait supprimé 80 000 postes d'enseignants. Hollande avait promis de faire de l'école une priorité et de recréer 60 000 postes mais, le nombre d'élèves ayant augmenté du fait de la démographie, l'encadrement n'a pas pour autant été amélioré.

Dans les écoles, les collèges et les lycées, on se retrouve donc toujours dans la même situation. Toute une partie des élèves de familles populaires ne peuvent acquérir au début de l'école primaire les bases nécessaires pour poursuivre leur scolarité, et les enseignants sont bien incapables d'y remédier, faute de moyens pour travailler en petit groupe ou individuellement. Ces élèves poursuivent ensuite une scolarité chaotique émaillée de quelques redoublements, au moins jusqu'à leurs 16 ans, qui sonnent la fin de la scolarité obligatoire.

Pour que cela change, il faudrait consacrer à l'éducation les sommes actuellement données au grand patronat. Une solution qu'on ne trouvera dans aucun classement international.

Daniel Mescla

Évasion fiscale : les exploits de Seillière

Le baron Ernest-Antoine Seillière, ancien dirigeant du Medef et rejeton de la riche famille de Wendel, héritière d'une des plus vieilles dynasties françaises d'industriels et de financiers, vient d'être mis en examen avec quatorze autres membres de sa famille.

L'affaire remonte à 2004. À l'époque, alors qu'il dirigeait le syndicat des patrons et ne manquait pas une occasion de dire à la télévision que les salariés devaient se serrer la ceinture, le sieur Seillière avait placé de grosses sommes dans un plan d'intéressement. Ce montage financier, créé tout exprès par une banque d'affaires, avait pour but de mettre les bénéficiaires d'une des sociétés de la famille à l'abri du fisc, afin qu'ils rapportent

un maximum d'argent net d'impôts à Seillière et à ses cousins.

Grâce à un empilage de sociétés écrans, ils ont effectivement touché le jackpot. En trois ans seulement, leur mise a été multipliée par... 375 !

Douze ans plus tard, la justice vient enfin de mettre en examen tout ce joli monde, dont la banque JP Morgan Chase, organisatrice de cette combine.

Mais rassurons tout de suite les fans des magazines décrivant l'actualité heureuse des aristocrates de la fortune : avec tout ce qu'ils possèdent, les Seillière, les de Wendel et cette banque ont amplement de quoi s'offrir les avocats les plus retors pour faire traîner cette affaire en justice le temps qu'il leur plaira.

P.L.

Italie : le référendum, une claque pour Renzi

Avec près de 70 % de participation et une franche victoire du non, qui représente 60 % des votes, le référendum du dimanche 4 décembre a exprimé le rejet de la politique du gouvernement.

Car, s'il portait sur la réforme de la Constitution, il était voulu par Matteo Renzi, chef du gouvernement depuis trois ans, qui faisait du oui au référendum une condition pour rester à son poste... et qui a donc présenté sa démission au président de la République dès le lendemain matin.

Les électeurs étaient censés approuver la loi constitutionnelle de réforme du système parlementaire. Elle prévoit la fin de l'égalité des pouvoirs des deux Chambres, Assemblée et Sénat, la réduction du nombre de parlementaires et des coûts de fonctionnement des institutions. Ajouté à un mode de scrutin limitant la proportionnelle par de grosses primes au sortant, le projet vise à stabiliser les gouvernements et à favoriser l'adoption rapide des réformes. Une évolution qui n'est pas propre à l'Italie, mais souhaitée par la grande bourgeoisie, qui veut que sa politique soit menée à bien sans trop perdre de temps.

Qui mieux que Renzi pouvait incarner cette



aspiration du grand capital? Le champion de la modernité a réformé tambour battant, et chacune de ses réformes a été un coup supplémentaire contre les conditions d'existence des classes laborieuses. Version italienne de la loi travail, le Jobs Act, adopté en 2014 sous prétexte de lutter contre la précarité, l'a généralisée à l'ensemble du monde du travail. Les réformes de la fonction publique, la suppression des provinces, ont conduit à des suppressions d'emplois et à une dégradation de services publics déjà laminés dans de nombreuses régions du pays. Et la réforme cyniquement appelée « la bonne école » n'a permis de réembaucher qu'un nombre réduit d'enseignants par rapport à ceux licenciés auparavant, tout en donnant des pouvoirs de chef d'entreprise aux directeurs d'établissement

scolaire.

Le résultat de cette politique, ce sont les classes populaires qui le vivent : d'après un récent rapport de l'Institut de recherche socio-économique italien (Censis), le revenu des foyers dont les parents ont moins de 35 ans se situe 15 % en dessous de la moyenne. Et les jeunes sont désormais plus pauvres que leurs parents et même que leurs grands-parents.

C'est dans les régions les plus touchées par le chômage que le non a fait recette. C'est le cas au sud de la Sardaigne, dans le Sulcis, où pèsent la fermeture des mines, celle du géant de l'aluminium Alcoa et de tous ses sous-traitants. Le taux de chômage y dépasse 50 % et atteint 78 % parmi les jeunes. Sur 127 000 habitants, 38 000 sont au chômage. « Ici, on tient avec les retraites de nos vieux. J'ai

28 ans, je n'ai jamais eu plus de trois jours de travail déclaré et maintenant mon père, ancien ouvrier de l'Alcoa, se bat pour ne pas finir au chômage lui aussi », a dit une jeune femme pour expliquer son non au référendum.

L'arrogant Renzi, méprisant tous ceux qui contestaient ses réformes, accusés d'antimodernité, a eu la mauvaise idée de lier son sort à celui de cette loi. « Il espérait un plébiscite, il a obtenu une condamnation à mort de sa politique », commentait un syndicaliste réjoui à l'annonce du verdict.

Du côté des tenants du non, de l'extrême droite à la gauche, en passant par le Mouvement 5 étoiles de Grillo, chacun cherche maintenant à s'approprier ce résultat et à revendiquer des élections le plus vite possible. Le Parti démocrate de Renzi, qui s'est déchiré

pendant la campagne du référendum, va peut-être aller jusqu'à la scission, tandis que la Ligue xénophobe de Salvini et le parti Forza Italia du vieux Berlusconi cherchent un terrain d'entente pour une future coalition électorale, et que le M5S de Grillo se déclare prêt à gouverner.

Pas plus que ceux du oui, les soutiens du non ne représentent une solution contre le chômage de masse, contre la menace de tomber dans la misère qui pèse sur des centaines de milliers de familles ouvrières. Les travailleurs se trouvent face au même problème politique qu'avant le référendum : faire entendre leurs exigences et se donner les moyens de faire entendre leur propre voix, de mettre en avant les intérêts politiques et matériels des travailleurs.

Nadia Cantale

Corée du Sud : manifestations contre un régime aux re

Le 9 décembre, le Parlement sud-coréen devrait procéder à la mise en accusation de la présidente Park Geun-hye, pour corruption et trafic d'influence, ce qui devrait conduire à sa destitution.

Bien entendu, dans la mesure où la classe politique réussit à éviter toute vacance du pouvoir, cela ne pourrait être qu'une simple péripétie – bien que rarissime – au sein du petit monde politique. D'autant que ses instigateurs semblent avoir été de hauts bonnets du propre parti de Park Geun-hye, sans doute désireux de voir cette dirigeante trop impopulaire passer la main sans faire de vague.

Mais justement, il y a eu des vagues. La révélation des trafics de la présidente a déclenché la colère de la rue. Depuis maintenant six semaines, les manifestations ont lieu chaque soir dans toutes les grandes villes. Elles s'accompagnent chaque samedi d'un point

fort, dont les participants n'ont cessé d'augmenter. À en croire les chiffres des organisateurs, repris par la presse coréenne, de 30 000 le 29 octobre à Séoul, leur nombre est progressivement passé à 2 400 000 à l'échelle nationale, dont la moitié à Séoul, le 3 décembre.

Ce sont les plus grandes mobilisations de rue qu'ait connues le pays depuis celles qui avaient accompagné la chute de la dictature en 1987. Sans doute le contexte n'est-il pas le même, puisque la police antiémeute s'est à peine montrée et l'armée pas du tout, permettant aux manifestants de défiler en toute quiétude. Cela étant, ces chiffres témoignent de l'indignation de toute une partie de la population face

à la corruption d'un régime avec lequel elle avait déjà bien des comptes à régler.

L'héritage de la dictature

En effet ce scandale est venu rappeler les liens étroits de Park Geun-hye avec cette ère de la dictature qu'elle-même et toute la classe politique prétendaient révolue pour toujours. Il trouve son origine dans le rôle joué par une conseillère occulte de la présidente, Choi Soon-sil, dans des opérations visant à soutirer des fonds au profit d'officines qui lui étaient liées. Or non seulement Park Geun-hye se trouve être la fille du général Park chung-hee qui fut, de 1961 à 1979, l'un des dictateurs les plus brutaux qu'ait connus le pays, mais Choi Soon-sil est la fille de Choi Tae-min, qui fut à la fois gourou du général Park et chef d'une



La manifestation du 19 novembre devant la Maison-Blanche de Séoul.

secte mystique, l'Église de la vie éternelle.

À cela vient s'ajouter le mécontentement engendré par les méthodes dictatoriales et répressives du régime. Ainsi, la réécriture de nouveaux manuels d'histoire pour les écoles et lycées, pour les débarrasser de tout ce qu'ils contenaient

d'« anti-patriotique », a causé un scandale dans la petite bourgeoisie qui, de surcroît, a de plus en plus de mal à trouver des emplois à des salaires décents pour ses rejetons, aussi diplômés soient-ils.

Quant à la classe ouvrière, elle a encore plus de raisons de mécontentement.

Autriche : élections et danger d'extrême droite

L'écologiste Alexander Van der Bellen a remporté l'élection présidentielle autrichienne du 4 décembre, avec 53,8% des voix contre 46,2% pour le candidat du parti d'extrême droite FPÖ, Norbert Hofer.

Lors du premier tour, le 24 avril, Norbert Hofer était arrivé largement en tête avec 35,1%, tandis que les candidats des partis social-démocrate et chrétien-conservateur, qui sont au pouvoir ensemble depuis 2007, avaient été éliminés avec seulement 11% des suffrages chacun. Un second tour avait déjà eu lieu en mai, au cours duquel Alexander Van der Bellen l'avait emporté, avec seulement 31 000 voix d'avance sur Norbert Hofer. Mais, après un recours de ce dernier, ce scrutin avait été annulé à cause d'irrégularités mineures.

Cette fois, l'avance de Van der Bellen est nette, puisqu'il obtient environ 350 000 voix de plus que son adversaire, sur 4,75 millions de suffrages exprimés. Par rapport à mai dernier, la participation a un peu augmenté, passant de 72,7% à 74,2%. La majorité des nouveaux votants a choisi Van der Bellen, qui a fédéré sur son nom tous ceux qui ne voulaient pas d'un président d'extrême droite, y compris parmi l'électorat de la droite traditionnelle. Dans le même temps Hofer a perdu des électeurs, qui cette fois ne se sont pas déplacés. Le fait qu'il soit apparu comme un mauvais perdant, en contestant l'élection précédente alors qu'il se présente comme un partisan de l'ordre, ou encore le tarissement de la vague des

migrants dans le pays parce qu'ils sont bloqués aux frontières de l'UE, ont sans doute contribué à la baisse de la mobilisation de son électeur, dont les motivations et les préjugés étaient divers.

Contexte réactionnaire

Il reste que le résultat très élevé du FPÖ est le fait majeur de cette élection, qui met le FPÖ en bonne situation pour les prochaines législatives prévues en 2018. Son score s'inscrit dans le contexte général de montée des idées réactionnaires et xénophobes en Europe. Il s'appuie aussi bien sûr sur l'implantation ancienne du FPÖ dans la vie politique du pays. Les résultats traduisent aussi certaines fractures de la société autrichienne. Ainsi toutes les grandes villes et tous les arrondissements de Vienne ont placé Van der Bellen en tête, tandis que Hofer l'a emporté dans la grande majorité des petites villes et des bourgades rurales.

Par ailleurs, deux länders de l'ouest du pays, comme le Tyrol et le Vorarlberg, qui ne sont pas vraiment des régions progressistes mais sont tournés vers l'Europe, car ils vivent en grande partie du tourisme alpin, ont voté nettement contre Hofer et donc pour le candidat issu des Verts, bien que présenté comme ayant un passé gauchiste, car ils voulaient

barrer la route à un candidat qui s'est félicité du Brexit et laissait planer des doutes sur son intention d'organiser un Öxit. À l'inverse, le Burgenland ou la Styrie, par lesquels sont arrivés en nombre les migrants l'an passé, ont voté massivement pour Hofer, cédant à sa sordide démagogie anti-immigrée. Une de ses dernières provocations avant le scrutin a ainsi été de prétendre qu'aucun musulman n'était prêt à « changer les couches de nos personnes âgées », alors que, comme partout, les maisons de retraite fonctionnent avec nombre d'employées d'origine immigrée et de confession musulmane.

Les femmes tiennent à leurs droits

Autre division notable : selon les sondages effectués à la sortie des urnes, les hommes auraient voté à 56% pour Hofer, mais les femmes auraient plébiscité Van der Bellen à 62%. Le soutien de Hofer à Donald Trump, et donc à ses propos sexistes répétés, a certainement contribué à repousser de nombreuses électrices, malgré les cas de viols ou d'agressions sexuelles perpétrés dans l'année écoulée par une toute petite minorité de migrants et que Hofer a utilisés pour présenter tous les migrants comme des violeurs potentiels. Ce vote féminin est sans doute un des seuls éléments positifs de ce scrutin, dans un pays où les femmes ont conquis un certain nombre de droits depuis longtemps. Cela



« L'Autriche a besoin de sécurité. »

ne résout certes pas tous les problèmes, mais cela a aussi contribué à donner à beaucoup de femmes une certaine conscience de leurs droits. Or le FPÖ est le seul parti à s'être opposé à cela.

Mais, pour les militants qui se placent dans le camp de la classe ouvrière, le plus grave est ce qui se passe dans le monde du travail. 85% des ouvriers manuels du secteur privé auraient ainsi donné leur voix à Hofer (ils étaient déjà 86% en mai dernier) et les employés et les salariés du secteur public auraient voté à 60% pour Van der Bellen. Ce succès du FPÖ auprès d'une partie des travailleurs souligne la désorientation du monde ouvrier. Van der Bellen, avec ses discours sur

la réputation de l'Autriche et les préoccupations petites-bourgeoises du milieu qui le soutenait, n'avait rien à dire aux travailleurs. Plus profondément, c'est le discrédit de la social-démocratie, qui participe depuis si longtemps à la gestion des affaires de la bourgeoisie, qui a permis au FPÖ, créé à l'origine par des anciens nazis, de se présenter à bon compte comme le défenseur des petites gens et d'exercer une attraction sur les moins conscients et les plus désorientés des travailleurs. Une situation qui ne pourra être surmontée qu'en redonnant vie aux idées communistes et de lutte de classe au sein de la classe ouvrière.

Henri Marnier

Éléments de dictature

La précarité, qu'elle connaît depuis longtemps, masque de plus en plus mal la réalité d'un chômage endémique. L'absence de couverture sociale pour les travailleurs âgés et la faiblesse générale des salaires font que, dans un pays où l'âge de la retraite est à 60 ans sur le papier, l'âge moyen de départ effectif dépasse les 70 ans ! Et pour parachever le tout, au début de l'année, de nouvelles lois antiouvrières sont venues faciliter encore les licenciements et offrir aux patrons de nouvelles possibilités pour baisser les salaires.

Participation des travailleurs

Le mouvement de manifestations et de grèves qui s'est développé contre ces attaques, à partir d'avril dernier, s'est heurté à une répression brutale. En juin,

treize dirigeants de la centrale syndicale KCTU, qui en était le principal moteur, ont été condamnés à des peines de prison, dont son président, Han Sang-Gyun, condamné à cinq ans ferme. Après quoi le mouvement a marqué le pas, ne reprenant qu'à l'automne, de façon partielle et pour quelques semaines, dans les chemins de fer et le métro de Séoul.

Du coup, avec les manifestations contre la présidente, la direction de la KCTU a cherché à reprendre l'initiative avec ce qu'elle a appelé une « grève générale », le 30 novembre : en fait, elle appelait les travailleurs à prendre leur journée pour se joindre aux manifestations avec des placards contre les lois antiouvrières, évitant ainsi l'accusation d'organiser une grève illégale. Selon la KCTU, 220 000 travailleurs auraient répondu à son

appel et participé collectivement aux manifestations du jour, tandis que des dizaines de milliers de jeunes désertaient universités et lycées pour les rejoindre.

Tel qu'il s'est développé, sous la direction des partis d'opposition et de la multitude d'associations citoyennes et d'ONG qui maillent la société coréenne, ce mouvement de protestation n'a rien de

particulièrement radical. Ses participants expriment avant tout leur refus d'un retour à la dictature et leur aspiration à une démocratie propre. C'est évidemment une chimère car, s'il y a une chose qu'une société basée sur la propriété capitaliste est bien incapable de produire, c'est un système politique propre !

Dans les rangs des manifestants, une multitude de

pancartes appellent cependant à la mise en jugement tant de la présidente que des patrons des chaebols, ces trusts familiaux géants qui contrôlent toute la vie économique et politique du pays. Débarrasser la société, non seulement d'une présidente corrompue mais aussi de la dictature des chaebols, cela doit devenir un objectif pour la classe ouvrière.

François Rouleau

États-Unis : des soins pour Mumia Abu-Jamal !

Le militant noir américain Mumia Abu-Jamal, subit depuis trente-cinq ans une peine de prison pour un crime qu'il n'a pas commis. Il est privé par l'administration pénitentiaire des soins médicaux dont il a

besoin.

Le collectif de soutien, auquel Lutte ouvrière et d'autres organisations politiques ou syndicales sont associées, fait signer une pétition destinée au gouverneur de l'État dont

dépend Mumia.

Cette carte-pétition format A4 est téléchargeable sur le site du collectif : www.mumiabujamal.com. Elle doit être postée, une fois signée, au gouverneur Tom Wolf, à l'adresse indiquée.

Massacre de Thiaroye : les familles des victimes réclament la vérité

À l'occasion du 1^{er} décembre, jour anniversaire du massacre par l'armée française en 1944 de tirailleurs sénégalais rassemblés dans le camp de Thiaroye dans la banlieue de Dakar, des familles de victimes ont à nouveau réclamé d'avoir accès à toutes les archives, et demandé la révision du procès des survivants condamnés à l'époque pour insubordination.

La Seconde Guerre mondiale n'était pas encore terminée que l'armée française commençait à se débarrasser des 140 000 hommes qu'elle avait enrôlés de force dans les colonies d'Afrique noire. Les mille qui se retrouvèrent entassés dans des conditions lamentables dans le camp de Thiaroye étaient restés prisonniers en France pendant toute la guerre, dans un des camps que l'armée allemande faisait garder par des policiers français. En novembre 1944, les tirailleurs avaient été renvoyés au Sénégal avec seulement un quart de leur solde et la promesse de leur verser le reste à leur arrivée. Une

fois hors de métropole, il n'en était plus question.

Désarmés, les hommes du rang furent abandonnés à leur sort, l'armée voulant les faire déguerpir sans rien leur donner. Fin novembre, déterminés à ne pas se laisser jeter comme des chiens, ils bloquèrent la voiture du général dirigeant le camp qui promit de leur payer leur dû. Mais au matin du 1^{er} décembre, rassemblés par les officiers, les soldats se retrouvèrent face à des automitrailleuses qui firent feu. Entre 300 et 400 d'entre eux périrent sous les balles, jetés ensuite à la va-vite dans des fosses communes. Les survivants qui n'avaient pas réussi



Manifestation à l'occasion de la venue du président Vincent Auriol à Saint-Louis du Sénégal, en 1947.

à prendre la fuite furent ensuite condamnés à plusieurs années de prison pour rébellion.

Pendant des années l'armée française, avec la complicité de l'État, fit tout son possible pour occulter l'ampleur du massacre, ne reconnaissant que 35 victimes à l'occasion de la reprise en main d'une prétendue mutinerie. Tourné en 1988, le film de Sembene Ousmane dénonçant ce crime ne fut programmé

que dix ans plus tard dans quelques rares salles en France.

C'est seulement en 2012, lors d'un voyage officiel au Sénégal, que Hollande parla pour la première fois de répression sanglante. Il fit alors la promesse de transférer au Sénégal les archives des événements conservées en France. Mais au-delà de ces timides pas officiels vers la reconnaissance du crime commis par l'armée française,

Hollande a continué en réalité à couvrir un massacre prémédité et exécuté de sang-froid. Il n'est même pas allé jusqu'à autoriser l'accès aux archives des forces françaises, restées au Sénégal jusqu'en 2011, qui contiendraient la liste exacte des victimes, l'emplacement des fosses communes, ainsi que des témoignages édifiants venant d'officiers ayant participé au massacre.

Comme le dénoncent les familles des victimes aujourd'hui, Hollande et son ministre des Affaires étrangères, Ayrault, refusent toujours de reconnaître que les tirailleurs ne faisaient que réclamer leur dû et que les officiers français avaient alors perpétré un massacre de sang-froid. Hollande s'inscrit ainsi dans la continuité de ses prédécesseurs à la tête de l'État et en défenseur des intérêts de l'impérialisme français en Afrique, couvrant jusqu'à ses pires crimes.

Gilles Boti

Martinique : la Collectivité territoriale taxe la population

Le 24 novembre, les élus de la majorité – MIM, indépendantistes et droite – ont présenté les orientations budgétaires de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) pour l'année 2017. Ils ont annoncé l'augmentation de certaines taxes.

Cette augmentation vise à compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État

Il s'agit notamment d'une taxe supplémentaire de 5 centimes par litre sur l'essence sans plomb et de 2 centimes par litre sur la gazole. Ils ont donc décidé de racketter un peu plus

la population, et principalement les automobilistes, pour compenser le manque à gagner. En année pleine, ce sont plus de 16 millions d'euros qui sont attendus.

Les élus du Camp patriotique avec Alfred Marie-Jeanne, dirigeant du MIM (mouvement indépendantiste martiniquais) regroupés avec ceux de la droite

du capitaliste martiniquais Yann Monplaisir, utilisent cette forme d'impôts indirects particulièrement injuste car elle frappe plus lourdement les familles les plus modestes. Nouvelle collectivité ou pas, ils utilisent les mêmes recettes que tous les gouvernants au service des riches : faire des cadeaux à ceux-ci aux dépens de la population laborieuse.

Pour le conseiller exécutif de droite Miguel Laventure, « les taxes sur les carburants n'ont pas été

révisées depuis 1998 et ce sera l'occasion d'aligner le prix du carburant avec celui pratiqué en Guadeloupe... Il faut comprendre : cela n'est pas important !

Quant au conseiller territorial du PCM (Parti communiste martiniquais), président de la commission de finances, de la fiscalité et du budget, il fait partie de la majorité indépendantiste. Lui juge que « malheureusement (eh oui !), la population devrait faire un petit effort... Mais cet effort servirait en fin de compte

pour l'entretien des routes, les études pour le viaduc de Fonds Lahaye... pour soutenir les entreprises et en fin de compte créer de l'emploi... » À peine hypocrite !

Pourquoi la CTM ne taxerait-elle pas les énormes profits des gros békés ? Des gros capitalistes locaux ? Sans doute parce qu'elle les ménage et particulièrement l'un d'entre eux, Yann Monplaisir, l'allié des indépendantistes à la CTM. On voit où sont ses choix.

Marianne Tibus

Migrants : fuir Alep et mourir en mer

Sinistre feuilleton, le premier week-end de décembre, les gardes-côtes italiens et des ONG ont secouru 730 migrants qui dérivait au large de la Libye, mais sans pouvoir tous les sauver. Parmi eux se trouvaient des habitants d'Alep.

Chaque jour, des reportages télévisés montrent l'enfer d'Alep, encerclée, privée de ravitaillement

et pilonnée sans répit depuis des mois. Le gouvernement français proteste contre les bombardements russes sur cette ville. Mais quand certains habitants s'en échappent, ils risquent à nouveau la mort en mer parce que les dirigeants français et autres de l'Union européenne continuent à leur fermer la porte au nez.

P.L.

FootballLeaks : carton rouge

Il y a eu les WikiLeaks, les SwissLeaks, les Panama Papers, ces fuites (leaks en anglais) organisées dans les médias aboutissant à la publication d'informations censées rester cachées au public. Voici maintenant les FootballLeaks.

Résultat de sept mois d'enquêtes menées par des équipes de journalistes et de statisticiens qui ont dépouillé 18 millions de documents (contrats de joueurs, factures, comptes bancaires, etc.), on a un feuilleton, à paraître durant trois semaines dans douze

quotidiens européens, sur les turpitudes de la planète foot.

Blanchiment d'argent, fraude fiscale, sociétés offshore : les Ronaldo, Mourinho, Falcao, stars du sport le plus populaire, se retrouvent sur la sellette. D'autres révélations doivent suivre sur les grands clubs, les organisateurs des transferts de joueurs et de sommes colossales lors des marchés, etc.

Si ces détails échappaient au grand public, le phénomène ne doit quand

même pas surprendre grand-monde. Après tout, pourquoi de riches footballeurs ne suivraient pas l'exemple d'encore plus riches qu'eux, les capitalistes et leurs sociétés pour lesquels la fraude fiscale est une seconde nature ?

Au moins, si les rois du ballon rond eux aussi grugent le fisc, ils ne sont pas responsables du licenciement de millions de travailleurs de par le monde, ni ne reçoivent pour cela des subventions des États.

Pierre Laffitte

MCSyncro : en grève pour l'embauche et les salaires

La quasi-totalité des ouvriers de production et une bonne partie des intérimaires du sous-traitant automobile MCSyncro de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, se sont mis en grève le 5 décembre au matin à l'appel de la CGT.

En tête de leurs revendications : l'embauche de tous les intérimaires. Ils réclament aussi 200 euros d'augmentation mensuelle pour les ouvriers et employés (100 euros pour les agents de maîtrise et 50 pour les cadres), une prime annuelle de 1 000 euros pour tous et dix minutes supplémentaires sur chaque temps d'habillage ou déshabillage.

Chaque jour, une quarantaine de travailleurs en 2x8 plus une petite équipe de nuit permanente montent près de 3 000 roues, livrées ensuite

en juste-à-temps à l'usine PSA de Poissy. Le travail est physiquement dur, les salaires faibles et le recours aux travailleurs intérimaires permanent.

Ce n'est d'ailleurs pas la première grève pour obtenir leur embauche. Plusieurs grévistes sont d'anciens intérimaires qui ont gagné leur CDI grâce à une grève précédente, après parfois des années de travail précaire.

Pour le moment, la direction explique qu'elle n'ira pas au-delà des 3 % d'augmentation et des 300 euros de prime qu'elle

a accordés le mois dernier à l'occasion des négociations salariales annuelles. Et les entreprises d'intérim ont annoncé, en toute illégalité, à leurs salariés qu'elles les mettaient en fin de contrat.

Mais cela n'impressionne pas les grévistes. La productivité des chefs et des cadres rameutés pour les remplacer n'est pas top. PSA a besoin de voitures en ce moment et a programmé pas mal d'heures supplémentaires d'ici et après les fêtes. D'ailleurs, la nouvelle de la grève y a été accueillie avec une certaine sympathie dans les ateliers car, pour les travailleurs de Peugeot non plus, les salaires, ça ne va pas.

Les grévistes de MCSyncro ont de bonnes raisons d'avoir le moral.

Correspondant LO

Starplast – Limoges : non aux licenciements !

Le 1^{er} décembre, les 62 travailleurs de l'entreprise de thermoformage Starplast, à Limoges, ont presque tous débrayé et manifesté devant l'entrée de l'entreprise pendant que se tenait un comité d'entreprise extraordinaire.

Le 28 novembre, le patron avait annoncé son plan de 22 licenciements. Il est loin d'être sur la paille. Le montant accumulé à leurs dépens et placé, les travailleurs ne le connaissent pas. Par contre, ils savent que l'énorme 4x4 BMW garé

devant son bureau vaut à lui seul deux ou trois ans de salaire d'un ouvrier et qu'il récupère chaque année les loyers versés par Starplast à une société propriétaire des locaux dont il est aussi le patron.

Starplast est un sous-traitant de Dassault, Airbus, Eurocopter, Thales, Bolloré, au chiffre d'affaires de 30 millions d'euros, dont 30 % à l'export. Le patron justifie les licenciements en prétendant que les 40 millions de chiffre d'affaires qu'il prévoyait à l'horizon 2020

serait compromis par des baisses de commandes. Or, depuis 2012, il a bénéficié de 400 000 euros d'aides publiques auxquelles il faut ajouter 80 000 euros au titre du CICE. Et, juste avant d'annoncer le plan de licenciements, il venait d'obtenir une nouvelle aide remboursable de la région de 100 000 euros, que celle-ci vient de geler devant l'indignation des travailleurs et des syndicats.

Correspondant LO



YVELINES.FR

Technocentre Renault – Guyancourt : un travailleur décède après un entretien

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, un ingénieur travaillant au Technocentre Renault dans les Yvelines est décédé à l'hôpital, suite à un malaise lors d'un entretien en vue d'une éventuelle sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à son licenciement.

Rentré en France depuis près de trois mois, cet ingénieur avait été nommé directeur adjoint, après avoir travaillé pour l'ingénierie dans l'usine Renault de Tanger. Le 25 au matin, l'information sur ce drame a circulé parmi les salariés du Technocentre, grâce à un communiqué de presse envoyé à l'AFP par la CFDT. Mais c'est sous la pression des organisations syndicales réunies en CHSCT extraordinaire, puis en CE, que la direction de Renault a fini par informer tous les salariés, plus d'une semaine après.

Ce drame a choqué les employés du site, qui se posent beaucoup de questions sur les circonstances de ce drame. De nombreux travailleurs font le lien avec les pressions et le climat de stress qu'entretient la direction depuis 2013 avec ses plans de compétitivité. Elle a supprimé des emplois, désorganisé le travail et augmenté la charge de travail

de tous. Lors d'une réunion entre la direction et les syndicats sur le prochain plan de compétitivité, on a pu entendre ainsi le directeur de l'ingénierie déclarer avec mépris qu'un certain nombre de « techniciens et ingénieurs se sont ringardisés et, lorsqu'ils n'ont plus les compétences, ils se sentent menacés et bloquent le système ».

Pour la direction, si quelque chose va mal, c'est la faute des salariés, et être moderne, c'est accepter d'obéir à sa volonté d'économiser à tout prix. La course aux profits de la direction de Renault et de son PDG, Carlos Ghosn, met tous les travailleurs de Renault sous pression, les obligeant à aller toujours plus vite.

Une enquête a été ouverte au parquet de Versailles sur les circonstances de ce décès : une enquête que beaucoup de travailleurs ne veulent pas voir tomber dans les oubliettes.

Correspondant LO

Circulation parisienne : encore des pastilles à abattre

Le 16 janvier prochain, à Paris, les automobilistes et conducteurs de deux-roues immatriculés seront censés arborer sur leur pare-brise, ou bien là où ce sera possible, une pastille colorée.

Baptisée de façon désopilante Crit'Air, elle désignera à la vindicte policière les véhicules les plus vieux et/ou polluants, qui seront interdits de cité à partir du 1^{er} juillet 2017, en semaine entre 8 et 20 heures, dans un Paris intra-muros dénommé ZCR (zone de circulation restreinte). Ceux qui arboreront la couleur la plus « propre » seront autorisés et même encouragés par de menus avantages, mais honte aux véhicules parias, trop vieux pour

être classés, qui n'auront même pas droit à la vilaine pastille grise, la pire de toutes, et ne peuvent en principe déjà plus circuler à l'intérieur de Paris, en semaine et en journée. Pire que la honte et même que les amendes de 68 euros dont ils seront menacés, au bout d'un certain temps, c'est la galère qui pèsera sur ceux qui utilisent leur véhicule pour circuler en région parisienne et dont le réseau surchargé des transports en commun ne résoudra pas les problèmes

de déplacements.

Ce qui motive la mairie de Paris, comme celle de Grenoble, pour mettre en place un tel dispositif et l'inscrire dans la loi, serait la pollution de l'air, problématique pour la santé des plus fragiles à certaines heures et dans certaines conditions météorologiques. La concentration de millions d'habitants, des activités économiques et l'inévitable circulation dans les métropoles engendrent une pollution grandissante, que l'organisation actuelle des transports en commun, insuffisamment développés et entretenus, est loin de régler.

Que les municipalités

tentent de trouver des palliatifs est logique. Mais, encore une fois, les plus touchés par cette mesure, ceux qui risquent l'amende comme ceux qui devront galérer des heures dans les transports, sont les possesseurs de véhicules anciens

pour lesquels l'achat d'un neuf est inenvisageable. Et, dans tous les cas, bien significative est la petite mesquinerie supplémentaire qui consiste à faire payer (4,18 euros) cette pastille obligatoire.

Viviane Lafont



Mairie de Reims : nouvelle mobilisation

Les travailleurs de la mairie de Reims et de l'agglomération se sont encore mobilisés lundi 5 décembre. Les grévistes réclament une augmentation uniforme de 100 euros net pour tous sans condition, en lieu et place d'une prime annuelle, soumise à l'appréciation de la hiérarchie, de 400 euros brut, proposée par la municipalité de droite.

Le 5 décembre, les agents étaient une cinquantaine à se rassembler devant l'hôtel de la communauté d'agglomération pour une quatrième journée de débrayage et de grève. Certes, les 100 euros net pour tous n'ont pas été obtenus à l'issue de la réunion du comité technique, qui devait se prononcer sur la question du régime indemnitaire. Mais, même moins nombreux que lors des mobilisations précédentes, les participants étaient contents de se retrouver.

L'intervention d'un

militant du mouvement a été chaudement applaudie lorsqu'il a dit : « Notre mouvement est une réussite, dans le contexte actuel où ceux qui

• Saint-Denis : la municipalité s'en prend aux communaux

À l'image de nombreuses mairies qui ont vu les dotations de l'État baisser, la mairie de Saint-Denis à majorité PCF s'est d'abord attaquée aux habitants en augmentant la taxe d'habitation – certes l'une des plus basses de l'Île-de-France. Et, pour faire de nouvelles économies, elle s'attaque aux

se battent pour leur salaire sont certes minoritaires, mais néanmoins convaincus qu'il n'y a pas d'autre issue que la mobilisation pour obtenir nos 100 euros. » Et aussi : « La municipalité va y réfléchir à deux fois avant de nous porter de nouveaux coups. Parce qu'elle a bien vu que nous étions prêts à nous mobiliser sur une revendication offensive. »

Un autre geste révèle la bonne ambiance qui

régnait lors du rassemblement : le début de la réunion du comité technique a ainsi été accompagné de l'Internationale, grâce à la sono des manifestants sous les fenêtres.

Même si les 100 euros net pour tous n'ont pas été obtenus, les participants ont en partie fait reculer la municipalité, qui a concédé des augmentations significatives pour certaines catégories. Mais surtout ils ont su

relever la tête et s'organiser pour se faire entendre.

Une nouvelle réunion pour discuter du mouvement a été décidée, et c'est sans doute un des aspects les plus positifs : avoir renoué avec l'habitude de discuter collectivement et de décider ensemble. Cette habitude sera bien utile pour se défendre dans la période qui vient, vu les attaques annoncées contre les travailleurs.

Correspondant LO

travailleurs de la commune.

La municipalité applique à sa façon dans le public les préconisations de la loi El Khomri, en allongeant la durée du travail. Ainsi, la municipalité s'apprête à retirer trois jours de congés annuels aux salariés, six jours de RTT et deux jours de repos compensateurs. À

cela s'ajoutent des attaques contre les futurs retraités, puisque la retraite serait repoussée d'un mois et que les avantages liés aux médaillés du travail seraient rognés.

Face à ces attaques, les salariés se sont mobilisés. Didier Paillard, l'ancien maire de Saint-Denis,

ayant cédé sa place à Laurent Russier le 3 décembre, les territoriaux de la ville sont venus faire savoir au nouveau maire qu'ils ne se laisseraient pas faire. Soutenus par l'ensemble des syndicats, ils appelaient à la grève dès mercredi 7 décembre.

Correspondant LO

Seita - Riom : 239 travailleurs sur le carreau

Mardi 29 novembre, la direction de l'usine Seita de Riom (239 salariés) a réuni le personnel pour lui annoncer la fermeture de celle-ci en octobre 2017, ainsi que celle du centre de recherche de Fleury-les-Aubrais (87 salariés).

C'est la stupeur qui a primé, puisque cette dernière usine de production de cigarettes en France venait d'accueillir des salariés de l'usine de Nantes, pour certains depuis seulement six mois. Il y a un an et demi, c'est l'usine de Nantes qui fermait après, en une dizaine d'années, celles de Lille, Strasbourg et Metz. Ainsi, à Riom, des ouvriers, et même certains couples, venaient d'arriver de Nantes, via Lille ou Strasbourg. À croire que la décision de tout fermer était prise depuis longtemps.

Mais surtout, depuis la privatisation de la Seita, des bénéfices colossaux ont été engrangés par les propriétaires d'Altadis puis d'Impérial Tobacco, des groupes qui ont fermé des usines

partout dans le monde, en Espagne, en Angleterre. Aujourd'hui une usine ferme en Russie en même temps que celle de Riom.

Ni la baisse des ventes de cigarettes, ni les lois, ni même les délocalisations ne justifient ces fermetures d'usines, mais la recherche du profit maximal. À Riom, certaines machines produisent jusqu'à 400 paquets minute, sur une dizaine de lignes de production, pour 239 salariés. Cette usine fait 47 % de bénéfices, ce qui est énorme. Même les experts comptables mandatés par le CCE, il y a quelques années, s'y étaient repris à trois fois pour recalculer : ils étaient stupéfaits de cette marge bénéficiaire !

Il y a quelques mois seulement, la direction refusait



Les salariés en colère devant la Seita.

les congés, des intérimaires étaient venus produire les derniers paquets publicitaires avant les paquets neutres. Aujourd'hui, la direction ose justifier la fermeture en disant que l'usine tournait à 50 %.

Quand elle a parlé de repreneurs éventuels, personne n'a été dupe. Ces mensonges ne passent pas, ceux de Nantes en ont déjà fait les frais. On leur avait proposé Riom, ou la Pologne... à un peu plus de 300 euros par mois. Les seules certitudes sont que la direction va

vouloir aller vite, en commençant en mars le plan de fermeture, et que les reclassements qui seront proposés seront sans réalité.

L'usine est à l'arrêt. Vendredi 2 décembre, tout le personnel est sorti devant l'usine pour manifester sa colère et a invité la population à venir le rencontrer. Cette fermeture d'usine décidée par un groupe capitaliste aux profits indécents, scandalise dans la région. En réalité, le nombre de travailleurs qui seront touchés est deux à trois fois

plus important, avec les emplois en sous-traitance, sans compter la cinquantaine d'intérimaires qui étaient présents jusqu'à il y a encore quelques mois.

La majorité pense qu'il va falloir s'organiser pour obtenir une solution pour tous, que personne ne reste sur le carreau et que tous partent avec une prime digne de ce nom. C'est vrai que quelques miettes des dividendes des actionnaires suffiraient à payer les salaires de tous jusqu'à la retraite.

Correspondant LO



Meeting : Les sans-papiers debout !

La coordination 93, le collectif des travailleurs sans papiers de Vitry-sur-Seine, Droits devant et l'intersyndicale du ministère du Travail appellent à un meeting contre le travail au noir des sans-papiers et pour leur régularisation.

Mercredi 14 décembre à 19 heures
Bourse du travail de Paris, salle Ambroise-Croizat
3, rue du Château-d'Eau, métro République

Lutte ouvrière apporte son soutien à ce meeting et interviendra lors du forum d'échange intersyndical et associatif.

Air France : un plan qui ne passe pas

Le dernier plan d'Air France, Trust Together (Avoir confiance tous ensemble), suscite plus que de la méfiance parmi le personnel. Il y a de quoi : des salariés du fret à ceux de la maintenance et des escales en passant par les PNC (hôtesses et stewards) et les pilotes, tous ont de bonnes raisons de se sentir menacés.

Ce plan prévoit de nouvelles réductions d'effectifs, la création d'une compagnie low cost long-courrier à salaires eux aussi low cost, la filialisation de secteurs avec, à la clé, des salaires revus à la baisse, des conditions de travail dégradées pour certains, la mise en concurrence de salariés faisant le même travail pour la même compagnie mais sous des statuts différents.

La DGI, secteur industriel d'Air France, où 8500 travailleurs assurent la maintenance des avions, à Roissy et Orly-Villeneuve, près de Paris, mais aussi à Toulouse, est promise à une filialisation.

L'exemple que chacun a en tête est celui de Lufthansa Technik, qui entretient les avions de la compagnie allemande, une activité qu'elle a déjà largement filialisée et délocalisée. Or, parmi les 2000 salariés de la maintenance ayant encore le statut Lufthansa, 700 viennent d'en être privés. La direction d'Air France fait de confortables bénéfices notamment dans le domaine de la maintenance. Mais elle voudrait en faire encore plus et

cherche donc à créer une filiale dont les salariés n'auraient ni les salaires ni les conditions de travail maison. Certes, ceux-ci n'ont cessé de se dégrader, avec cinq ans de blocage salarial, des suppressions de jours de congés, la réduction des effectifs alors que la charge de travail augmentait. Mais Air France et ses actionnaires en veulent plus.

Et cette fois, même ceux qui pensaient qu'il fallait faire le dos rond le temps que cela se passe voient bien que cela ne passe pas. Et ils le montrent.

Fin novembre, des réunions syndicales sur le sujet ont inhabituellement rassemblé nombre d'ouvriers et techniciens venus s'informer et dire leur inquiétude : plus de 800 à Roissy, et près d'un millier à Orly-Nord, malgré l'éparpillement des travailleurs et des horaires.

Lors de certaines réunions, des travailleurs demandaient : « *Quand est-ce que l'on fait grève ?* » Certains chefs, que la direction a informés sur son projet et qui n'ont aucune illusion sur ses buts, ont posé à des travailleurs de



leur atelier cette même question sur la grève, avec un ton discrètement encourageant. D'autres ont fait savoir leur écœurement quant à ce plan, quand la société privée chargée de sonder l'opinion du personnel en interne est tombée sur eux.

Et cela n'en reste pas là. Début décembre, des petits mouvements de mécontentement ont spontanément éclaté à Éole (usine de Villeneuve-le-Roi), aux Moteurs d'Orly et de Roissy, de jeunes ouvriers payés guère plus que le smic disant qu'on ne pouvait laisser passer tout cela sans réagir. Des débrayages ont eu lieu lors de la venue de hauts

cadres de KLM, compagnie hollandaise associée à Air France, ou pour aller voir des cadres. Quant à l'arrivée du premier Boeing 787 d'Air France à Roissy-CDG, elle a été perturbée : des mécanos de piste se sont mis en ligne au pied de l'avion et, quand la direction en est sortie avec des officiels, ils leur ont ostensiblement tourné le dos en signe de protestation. Cela a offusqué la directrice de la maintenance Air France-KLM, mais elle n'a peut-être encore rien vu. Mardi 6 décembre, craignant des invités surprise, la direction a préféré annuler la réception prévue pour le B787. Bien lui en a pris : 150 travailleurs l'y

attendaient pour voir si la direction ne tenterait pas quand même de faire son cirque.

L'intersyndicale appelle les travailleurs de la maintenance à se mobiliser le 15 ou 16 décembre, à l'occasion d'un comité d'entreprise. Ce sera à la veille des vacances scolaires et de la période des fêtes, et certains syndicats ont prévu d'appeler tous ceux qui sont contre la filialisation et ses conséquences sociales à participer à un rassemblement-débrayage d'une heure dès jeudi 8 décembre, sur tous les sites de la maintenance : d'Orly à Toulouse et de Villeneuve à Roissy. À suivre...

Correspondant LO

Condamnés pour avoir défendu leur emploi

Le tribunal de Bobigny a rendu son verdict contre quinze salariés ou ex-salariés d'Air France dans l'affaire de la chemise.

Il y a un plus d'un an, en octobre 2015, une réunion du CCE d'Air France à Roissy avait vu des milliers de salariés manifester contre l'annonce de 2900 suppressions d'emplois, dont des licenciements secs. Deux de ses représentants ayant perdu leur chemise dans la mêlée, la direction d'Air France avait voulu faire un exemple. Cinq travailleurs avaient été arrêtés par la police dès le lendemain et licenciés dans la foulée, puis dix autres avaient été mis à pied sans salaire. Le patron, qui se veut maître chez lui, fait sa propre loi et rend une justice expéditive.

À l'ouverture de leur procès, ces quinze travailleurs déjà lourdement

sanctionnés par l'employeur avaient entendu le président du tribunal déclarer qu'aucune vidéo des faits n'étant probante, leurs interprétations pouvaient être contradictoires. Cela n'a pas empêché le tribunal d'infliger 500 euros d'amende à dix d'entre eux et de deux à quatre mois de prison avec sursis à trois des licenciés. Quant aux deux autres licenciés, le tribunal les a relaxés. N'a-t-il pu trouver même un prétexte à les condamner ?

En tout cas, la direction a aussitôt fait savoir que cela ne changeait rien à sa décision de les licencier. Une nouvelle preuve qu'Air France, comme nombre de patrons, sait s'asseoir sur les décisions

de justice quand elles ne couvrent pas totalement son arbitraire.

En effet Air France ne tolère pas que des travailleurs aient pu refuser sa nouvelle charrette de suppressions d'emplois, et qu'ils se soient défendus contre ceux qui voulaient les priver de leur gagne-pain.

C'est pour la même raison que le gouvernement

a mis sa police à la disposition de la direction et que Valls, venu lui apporter son soutien, a traité les salariés d'Air France de voyous. Des insultes reprises par la droite, le Front national, l'ensemble du patronat et la majorité des médias, qui ont fait front commun dans leur haine de classe contre des salariés défendant, non pas leur chemise, mais leur peau.

À Air France, ce verdict a écœuré nombre de travailleurs. Et cela, même si les directions syndicales n'ont, durant toute cette année, guère cherché à mobiliser le personnel pour défendre des salariés que la direction prenait en otages pour faire peur à tous. Des salariés dont la plupart, à commencer par les cinq licenciés, étaient d'ailleurs syndiqués à la CGT.

On ne sait pas encore si les quinze travailleurs directement visés, ou seulement certains, feront appel de leur condamnation. Quoi qu'il en soit, face à ce qui a tout d'une justice de classe, il faut l'annulation de toutes les sanctions et peines prononcées, et la réintégration des cinq licenciés !

Correspondant LO



Cliniques de Tarbes : cinquième semaine de grève

Les employés des deux cliniques privées (groupe Médipôle partenaires) de Tarbes sont en grève depuis 21 jours, soutenues par la CGT, pour protester contre les salaires et les conditions de travail.

Cela a commencé le 8 novembre par une manifestation de 450 personnes dans les rues de la ville, avec le personnel de l'hôpital également. La reconduction de la grève a été votée à main levée ainsi que les actions à mener. Chaque jour, les travailleuses manifestent dans Tarbes, que ce soit dans le hall de leur clinique, au siège de l'ARS où leurs interlocuteurs sont sourds, sur les ronds-points et au péage des autoroutes, où elles recueillent des encouragements. Elles vont également à 200 en cortège devant des entreprises où des syndicalistes harcelés sont menacés de licenciement. Une manifestation de soutien s'est déroulée samedi 19 novembre, avec

1 000 personnes dans les rues de Tarbes. Les carrefours fleurissent de leurs revendications : « *Le profit ne soigne pas.* »

Les revendications sont de 120 euros par mois pour des salaires qui vont du smic à 1 300 euros pour une ASH de 42 ans d'ancienneté par exemple. Le groupe Médipôle partenaires (troisième groupe de cliniques privées français, qui va fusionner avec le deuxième groupe, Elsan, pour devenir le premier) a dégagé 8,8 millions pour les actionnaires à Tarbes l'an dernier. Il peut payer !

Les grévistes ont aussi bloqué le départ des avions à l'aéroport pendant deux heures le lundi 28 novembre. Ils ont participé le



lendemain à la journée d'action pour le service public en compagnie des pompiers, des municipaux, et sont allés retrouver les grévistes de l'hôpital qui avaient débrayé par solidarité. Pendant l'action filtrante aux entrées de la clinique, un cardiologue a forcé le passage pour rentrer sa voiture sur sa place de parking privée, blessant une infirmière de son service et un responsable CGT. Des grévistes ont remarqué : « *Si c'était nous qui lui avions seulement déchiré la chemise, on serait en garde à vue.* »

Cet incident a fait

revenir le DRH à la négociation le lendemain à la préfecture, mais la proposition de Médipôle partenaires était inacceptable : 20 euros de plus par mois et une prime de 300 euros pour 2017 seulement. Le DRH et sa clique, honteux, sont sortis avec l'aide de policiers, pour éviter les manifestants.

Une nouvelle manifestation de soutien samedi 3 décembre dans les rues de Tarbes a réuni 1 800 personnes, selon les syndicats. Dimanche 4 décembre, les grévistes ont décidé

d'occuper la clinique nuit et jour et chacun avait son sac de couchage. Les services de la facturation ont été murés de parpaings. Mardi 6, tous se rendaient à Toulouse au siège du patronat régional des cliniques privées.

« *On apprend à se connaître différemment depuis cette grève* », disait une gréviste. Après cinq semaines, le moral est bon et la morgue des patrons et des autorités ne fait que renforcer la détermination des travailleurs.

Correspondant LO

CHRU de Besançon : un procès amiante au goût amer

Suite au procès des 28 et 29 septembre sur la présence d'amiante au CHU de Besançon, les délibérés ont été rendus mercredi 30 novembre.

Le CHU est reconnu coupable d'avoir laissé sciemment travailler 48 agents dans des zones amiantées entre 2009 et 2013. Alors que le parquet avait requis une amende de 60 000 euros, il est condamné à une amende de 40 000 euros avec sursis et relaxé sur d'autres faits survenus en 2012.

De plus, le CHU se voit

dans l'obligation de verser la somme de 150 euros à chaque agent concerné pour les frais d'avocat, et 450 euros à chaque syndicat.

Les constitutions de partie civile des 48 salariés ainsi que des syndicats CFDT, CGT, FO et SUD ont été déclarées recevables. Mais tous devront mettre l'affaire devant le tribunal

administratif, le tribunal pénal étant incompétent en matière d'indemnisation pour les agents de la fonction publique.

Quant à la constitution de partie civile du comité d'hygiène et sécurité - conditions de travail (CHSCT), elle a été jugée irrecevable, ainsi que celle de trois agents qui ont pourtant été exposés.

C'est un sentiment de déception qui a prévalu à la sortie du tribunal, pour tous ceux qui se sont investis dans cette affaire depuis

plusieurs années et qui ont trouvé la condamnation bien légère en comparaison de la menace qui pèse sur chaque agent exposé à l'amiante, et dont la plupart étaient présents ce mercredi au tribunal.

Un représentant de l'intersyndicale a chiffré le montant de l'amende à 0,008 % des 500 millions d'euros du budget annuel du CHU !

Quant aux représentants du CHU, ils ont décidé de faire appel, convaincus qu'on ne peut être à la fois

relaxé et condamné pour une même affaire et pour le même chef d'accusation... On peut supposer qu'ils vont plaider la relaxe totale !

Cependant, c'est la première fois en France qu'un hôpital public est condamné pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui par exposition aux poussières d'amiante et à un risque de mort ou d'infirmité permanente. Affaire à suivre.

Correspondant LO

Travailleurs handicapés : patrons licenciés, gouvernement complice

La ministre du Travail vient d'autoriser le licenciement d'un travailleur handicapé et militant CGT de l'usine Ratier de Figeac, dans le Lot, confirmant ainsi une première décision prise par l'inspecteur du travail. Cette décision scandaleuse montre la réalité de l'action gouvernementale en faveur de l'intégration des travailleurs handicapés dans les entreprises.

En janvier 2016, la direction de cette entreprise sous-traitante de l'aéronautique avait signifié son licenciement à ce salarié souffrant d'une sclérose en plaques, prétextant qu'elle ne pouvait pas lui proposer de poste adapté dans l'établissement ou

dans le groupe. Du fait de l'évolution de sa maladie, qui l'a peu à peu privé de l'usage de sa main gauche et contraint à rester en fauteuil roulant, cet ouvrier métallurgiste a été amené à plusieurs reprises à changer de fonctions et à réduire progressivement

sa durée de travail afin de pouvoir se soigner.

Saisie par la direction en 2014, la médecine du travail a jugé que, malgré son handicap, ce salarié demeurerait apte à exercer un emploi à condition d'aménager son poste. Ratier n'est pas une PME : cette entreprise de 1200 salariés appartient au groupe nord-américain UTC, en bonne santé financière et dont les ventes ont augmenté de 15 % l'an dernier. Après avoir demandé à ce travailleur présent dans l'entreprise depuis plus de vingt-cinq ans de s'adapter à de nombreux changements

de poste, la direction de Ratier refuse aujourd'hui de faire le moindre effort pour lui permettre de conserver son emploi.

Ce travailleur refuse de se laisser faire et bénéficie du soutien de ses camarades. Plus d'une centaine de travailleurs ont débrayé en décembre 2015 pour protester contre la procédure de licenciement. Grâce à cette mobilisation, la presse régionale a fait connaître au grand public l'attitude scandaleuse de la direction de Ratier, jetant ainsi une lumière crue sur une pratique très répandue dans les

entreprises.

Un rapport parlementaire publié en mai 2015 confirme que « *la déclaration d'inaptitude débouche dans la quasi-totalité des cas sur le licenciement* ». Chaque année, plusieurs centaines de milliers de salariés se retrouvent ainsi en butte à des employeurs qui, ne les jugeant plus assez productifs en raison de leurs problèmes de santé, tentent de les licencier. Et cela se fait sans réelle opposition des autorités et du gouvernement... quand ce n'est pas avec leur bénédiction.

Marc Rémy

Université de Grenoble : mobilisés contre l'austérité

L'université Grenoble Alpes, née de la fusion des trois universités de Grenoble en janvier 2016, se présente comme une université d'excellence, championne de l'innovation et de la recherche de pointe. Mais, derrière cette façade, la réalité est tout autre.

Dans cette période où le gouvernement ampute les budgets, les étudiants employés dans les bibliothèques ne sont pas payés depuis le mois de septembre, et les vacataires enseignants ne le seront pas avant le printemps ! Quant aux conditions de travail, elles empirent tous les jours, avec des locaux vétustes, la paye retardée pour les contractuels, la

surcharge de travail due à la fusion, etc. Pour couronner le tout, fin novembre, la présidente a annoncé la suppression de la prime de fin d'année des agents administratifs, au prétexte que les caisses sont vides. Au vu des bas salaires de ces agents, cette prime est pourtant loin d'être un luxe.

C'est deux poids deux mesures, car pour sa part



Durant l'occupation du conseil d'administration le 25 novembre.

l'équipe de direction s'est octroyé, elle, 205 000 euros de primes répartis entre ses trente membres. Elle dépense par ailleurs sans compter en communication, feu d'artifice et soirée DJ à l'appui.

Face à ces attaques et à cette université à deux vitesses, le personnel a commencé à s'organiser pour défendre ses droits. Une pétition en ligne a rapidement recueilli plus de 1 500 signatures. Le 25 novembre, plus de 250 agents

et étudiants ont occupé le conseil d'administration et interpellé la présidente. Les 28 et 29 novembre, étudiants et agents des bibliothèques ont fait grève pour obtenir le paiement de leurs salaires et protester contre leurs conditions de travail. Avec un résultat car, depuis, les étudiants ont reçu leurs salaires et la présidente a annoncé qu'elle allait essayer de trouver une solution pour accorder une « prime symbolique », dont le montant

serait annoncé lors d'un prochain comité technique exceptionnel. Mais les agents ne veulent pas d'une prime symbolique.

En assemblée générale, le 29 novembre, ils se sont montrés déterminés à continuer la mobilisation qui, seule, peut permettre d'obtenir satisfaction. Rendez-vous est donc pris au comité technique du 9 décembre pour se faire entendre de nouveau.

Correspondant LO

Médiathèques de Saint-Étienne : non au travail du dimanche

Mardi 29 novembre, dans le cadre d'une journée d'action nationale des fonctionnaires, la CGT des territoriaux de Saint-Étienne appelait les agents des médiathèques et de la cinémathèque à faire grève contre l'ouverture de la médiathèque le dimanche.

L'ex-municipalité PS prévoyait déjà l'ouverture du dimanche. Le nouveau maire, de droite, a commencé par supprimer les CDD et réduire le personnel vacataire. Dans les médiathèques, la situation déjà

difficile s'est aggravée. Des travailleurs absents pour longue maladie n'ont pas été remplacés. Les moyens matériels sont aussi en baisse puisque, pour la première fois en 2016, le budget de livres, CD, DVD, presse et

d'animation est en baisse de 10 %. Le travail du dimanche reviendrait donc à accentuer encore la charge de travail des employés et à inviter les lecteurs à venir à la médiathèque ce jour-là, pour leur proposer de moins en moins de documents en rayon.

En octobre 2015, 30 % du personnel avaient déjà fait grève pour dénoncer cette situation et s'opposer au travail du dimanche. Le 14 octobre dernier, le

personnel a menacé de faire grève pendant la Fête du livre. Finalement, le préavis de grève s'est révélé payant car la mairie a lâché deux postes. Et une pétition lancée par la CGT a été massivement signée. Grâce à ce mouvement, la municipalité a déjà reculé en reportant l'ouverture du dimanche à septembre 2017.

Sur le fond, les salariés ne font pas confiance à la mairie pour prendre

les bonnes décisions sur l'avenir des médiathèques. Il y a quelques années, ils ont déjà vu le maire, alors adjoint à la politique de la ville, agir pour fermer deux médiathèques. À l'époque, l'action du personnel avait permis de conserver ces médiathèques ouvertes. Contre les décisions de l'employeur, c'est la réaction collective qui comptera.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Sur le blog de Nathalie Arthaud : les tenants de l'ordre impérialiste n'enterrent pas la révolution

La polémique déclenchée par Ségolène Royal qui, lors des funérailles du dirigeant cubain, s'est démarquée des déclarations des milieux dirigeants du monde impérialiste contre « le dictateur Castro », ont incité Nathalie à y consacrer un billet sur son blog.

« La ferveur de centaines de milliers de Cubains qui a accompagné ces funérailles, et les nombreux hommages rendus par les pauvres d'Amérique latine et d'ailleurs, ont montré combien Castro était admiré et aimé des opprimés. En brillant par leur absence, les principaux dirigeants du monde occidental ont, à l'opposé, exprimé leur haine tenace contre un homme et un régime qui ont osé leur tenir tête et prendre le parti des va-nu-pieds. Eh bien, c'est, malgré eux, le meilleur hommage qu'ils pouvaient rendre à Castro !

Même mort, Castro leur est insupportable. Cela fait pourtant des années qu'il ne représente plus une menace pour les puissances impérialistes. Mais l'image incarnée par « Fidel » est celle d'un peuple révolté, d'un peuple qui se libère et conquiert sa dignité. C'est cet espoir-là qu'ils veulent bannir.

Le régime cubain basé sur le parti unique n'est pas démocratique. C'est un régime autoritaire, paternaliste et dictatorial par certains aspects (...) Mais contrairement aux dictateurs amis des impérialistes qui défendent la propriété d'une minorité et pillent leur pays pour un clan en laissant la population affamée, le régime cubain a donné la terre des grands propriétaires fonciers aux paysans ; il a utilisé les richesses du pays pour construire des écoles et des hôpitaux. C'est cela qui dérange les grandes puissances car elles ne tolèrent que des paillasons comme les Mohammed VI, les Bongo, les rois du pétrole du golfe Persique... du moins tant qu'ils font leurs affaires.

Les limites du régime cubain étaient inscrites dans les choix de Castro et de ses guérilleros (...) Ils croyaient pouvoir imposer

l'indépendance de leur pays sans avoir à renverser la domination impérialiste sur le monde et instaurer ainsi un régime favorable aux plus pauvres. C'était illusoire. Et le régime n'a tenu que grâce au soutien de l'URSS.

Les exploités ne pourront s'émanciper sans renverser le capitalisme à l'échelle internationale. L'action d'un « lider maximo », aussi radical soit-il, ne peut suffire. C'est aux travailleurs de prendre leur sort en main et celui de la société. Ils n'y parviendront qu'en créant un pouvoir révolutionnaire tirant sa force de la participation des exploités, de leur intervention directe et constante sur les grandes comme les petites choses.

L'hommage populaire rendu à Castro atteste de la soif de liberté et de l'aspiration à une vie meilleure des opprimés. Ces aspirations-là, personne ne les entertera jamais. Tôt ou tard, elles alimenteront de nouvelles révolutions ».

5 décembre 2016

Le blog de Nathalie Arthaud : www.nathalie-arthaud.info



Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

BESANÇON

Samedi 14 janvier à 16 heures

Salle de la Malcombe - avenue François-Mitterrand

ANNONAY

Mercredi 18 janvier à 18h 30

Salle Jean-Jaurès - 34, avenue de l'Europe

VALENCE

Jeudi 19 janvier à 19 heures

Parc des expositions - salle Espace

16, avenue Georges-Clemenceau

LA ROCHELLE

Mardi 24 janvier à 20 heures

Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

MULHOUSE

Samedi 28 janvier à 16h30

Société industrielle de Mulhouse 10, rue de la Bourse

États-Unis : Trump gouvernera avec les banquiers et les spéculateurs

Bien que Trump n'ait pas été encore officiellement élu - c'est le 19 décembre que le collège électoral se réunit - et qu'il ne sera intronisé que le 20 janvier prochain, il a déjà choisi la plupart de ses futurs ministres. Il fait la part belle aux politiciens d'extrême droite, aux généraux réactionnaires et... aux banquiers.

C'est un homme de l'extrême droite catholique, taxé pendant la campagne de racisme, misogynie, antisémitisme et islamophobie, que Trump a choisi comme conseiller en chef de la stratégie présidentielle : Stephen K. Bannon. Cet ancien officier de la marine a ensuite été employé pendant quatre ans par Goldman Sachs dans le département des fusions-acquisitions, avant de créer sa propre entreprise financière, en affaires avec Hollywood, un prince saoudien, Silvio Berlusconi, Samsung, Westinghouse et bien d'autres... Cela ne l'empêche pas de clamer : « Je suis un léniniste. Lénine voulait détruire l'État et c'est aussi mon but. Je veux tout faire s'effondrer et tout détruire de l'establishment

d'aujourd'hui ».

Ben Carson, ex-candidat des primaires républicaines, neurochirurgien mais créationniste - tout comme le vice-président - affirmant que la terre a 5 000 ans et que la théorie de l'évolution est « satanique », a été un moment envisagé comme ministre de l'Éducation ! Finalement Trump l'a pressenti pour être ministre du Logement et de la Ville, lui qui est contre toutes les lois antidiscriminatoires sur le logement.

À l'Éducation, ce sera Betsy DeVos, une fervente partisane du démantèlement de l'éducation publique au profit des « charters schools », ces écoles privées financées par l'argent public. La politique qu'elle préconise,

appliquée au système scolaire de Detroit, a été un désastre, en particulier pour les enfants des familles modestes. Mais manifestement Trump veut poursuivre et accélérer cette politique de privatisation de l'éducation déjà bien entamée dans un certain nombre de villes.

À la Santé, c'est un membre du Tea Party qui a été choisi. Il s'agit de Tom Price, farouche opposant au droit des femmes à l'IVG mais aussi à la contraception et bien sûr au mariage homosexuel. Depuis six ans il étudie la façon de remplacer la loi d'Obama sur l'assurance maladie et est donc censé aider Trump à l'abroger.

Quant au ministre de la Justice, Jefferson Sessions, sénateur d'Alabama, c'est un raciste avéré, admirateur du Ku Klux Klan, anti-immigrants et antimusulmans.

Ainsi, Trump multiplie les gestes destinés à satisfaire les franges les plus réactionnaires de l'électorat républicain et des politiciens qui l'ont soutenu.

Mais le choix de son

ministre des Finances répond à de tout autres préoccupations. Steven Mnuchin a fait fortune dans la spéculation, revendant cher les biens achetés à bas prix ; c'est un ancien collaborateur du spéculateur milliardaire George Soros, et un ancien directeur de la banque Goldman Sachs. Trump veut montrer qu'il ne s'en prendra évidemment ni aux banques, ni à la grande bourgeoisie, contrairement à ce qu'il a tenté de faire croire pendant sa campagne avec ses diatribes contre Wall Street. Depuis l'élection de Trump, les actions de Goldman Sachs ont grimpé de 23 % !

C'est aussi un milliardaire qui spéculé sur des actifs pourris, Wilbur Ross Jr, qui sera ministre du Commerce, et Todd Ricketts, un autre super riche qui possède un célèbre club de baseball, les Chicago Cubs, sera son adjoint. Il est question que le numéro 2 de Goldman Sachs quitte la banque pour rejoindre Mnuchin aux Finances et diriger le Budget. La

femme pressentie pour être ministre des Transports, Elaine Chao, est membre de multiples conseils d'administration.

Enfin Trump a annoncé la création de son « forum stratégie et politique » qui sera présidé par le co-fondateur du fonds d'investissement Blackstone, et composé de toute une brochette de directeurs de grandes entreprises telles que General Motors, JP Morgan, BlackRock, Disney, IBM...

Autant dire que ceux qui, parmi les travailleurs, ont cru que Trump était réellement le porte-parole de leur colère, seront déçus. Trump est comme les autres politiciens, tout juste un peu plus réactionnaire, mais tout aussi prêt à servir exclusivement la grande bourgeoisie en continuant à faire payer aux travailleurs le prix fort de la crise. Comme ministre du Travail, il est question du patron de CKE, un groupe qui chapeaute toute une série de chaînes de restauration rapide... tout un symbole !

Dominique Chablis